



HAL
open science

Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau. Synthèse.

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet

► To cite this version:

Bertrand Morandi, Anne Rivière-Honegger, Marylise Cottet. Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau. Synthèse.. [Rapport de recherche] UMR 5600 EVS CNRS; ODE Martinique; CIRAD; ONEMA. 2015. halshs-01314217

HAL Id: halshs-01314217

<https://shs.hal.science/halshs-01314217>

Submitted on 16 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

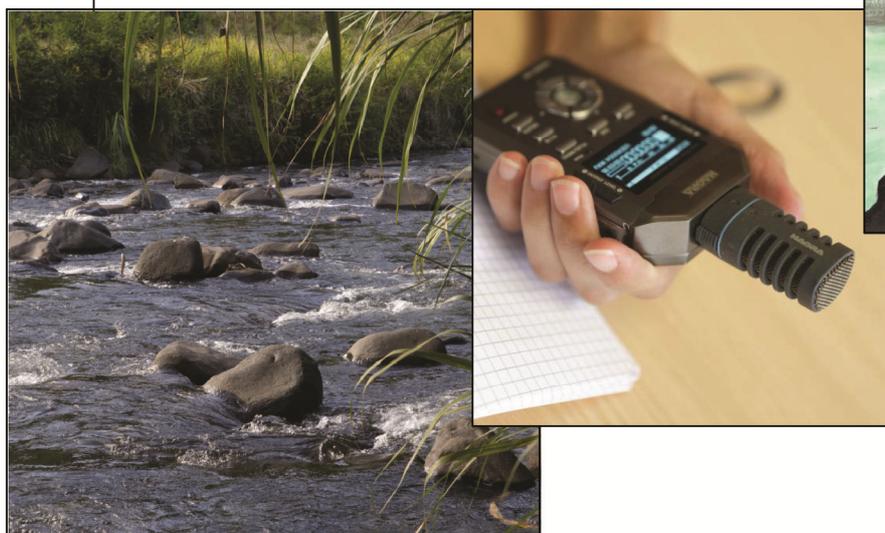
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique

Les représentations et les pratiques
associées aux cours d'eau

Synthèse - Novembre 2015

Bertrand Morandi
Anne Rivière-Honegger
Marylise Cottet



Étude : N° 043-12-2014



Cette étude est réalisée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et accompagnée par le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Elle est financée par l'Office de l'eau de la Martinique (ODE) et l'Office national des milieux aquatiques (ONEMA).

Comité de pilotage : Valérie ANGEON (Université de Antilles), Linda DOCAN (OE Guadeloupe), Julien GAUTHREY (ONEMA), Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX (CRPLC CNRS), Gaëlle HIELARD (ODE Martinique), Magalie LESUEUR-JANNOYER (CIRAD), Delphine LOUPSANS (ONEMA), Loïc MANGEOT (ODE Martinique) et Véronique PAMPHILE (Conseil Général, Comité de bassin).

Nous adressons nos chaleureux remerciements à toutes les personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête.

Pour citer les documents de restitution de l'étude :

- Morandi, B., Rivière-Honegger, A. et Cottet, M., 2015. *Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau*. CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA, Rapport – Novembre 2015, 222 p.
- Morandi, B., Rivière-Honegger, A. et Cottet, M., 2015. *Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau*. CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA, Synthèse – Novembre 2015, 41 p.
- Morandi, B., Rivière-Honegger, A. et Cottet, M., 2015. *Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique. Les représentations et les pratiques associées aux cours d'eau*. CNRS, CIRAD, ODE Martinique, ONEMA, Résumé – Novembre 2015, 4 p.

Contacts : Bertrand Morandi (CNRS / CIRAD) : bertrand.morandi@free.fr
Gaëlle Hielard (ODE) : gaelle.hielard@eaumartinique.fr

Sommaire

Sommaire	3
I. Introduction.....	4
A. Les objectifs généraux.....	4
B. Les problématiques de recherche.....	5
II. Matériaux et méthodes	7
A. Les méthodes d'acquisition des matériaux de recherche.....	7
B. Les méthodes d'analyse des matériaux de recherche	9
III. Résultats	10
A. La connaissance des cours d'eau	11
B. La fréquentation	14
C. Les pratiques	15
D. Les imaginaires	18
E. La gestion des cours d'eau	20
V. Apports opérationnels de la recherche	24
A. Mettre les connaissances produites en perspective des orientations actuelles de l'action publique.....	24
B. Proposer des éléments d'intervention	29
C. Ouvrir des perspectives de recherche.....	34
Bibliographie.....	38
Table des matières.....	39
Table des figures	41

I. Introduction

La Directive Cadre européenne sur l'Eau n°2000/60 (DCE), adoptée le 23 octobre 2000 et transposée en droit français par la Loi n°2004-338 du 21 avril 2004, établit le cadre d'une politique communautaire dans le domaine de l'eau et engage les pays membres dans un objectif de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

La DCE confirme et renforce les principes de gestion intégrée de l'eau en France. Elle demande notamment la participation du public et l'appropriation sociale des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques ; autant d'objectifs à prendre en compte dans la mise en œuvre d'une politique de gestion de l'eau et des milieux dans le contexte antillais.

L'« Étude en Sciences Humaines et Sociales sur l'Eau et les Milieux Aquatiques en Martinique » a pour objet d'identifier les jeux d'acteurs, les freins et les leviers d'action nécessaires pour accompagner la mise en œuvre d'une politique de l'eau efficace. L'objectif global est de mieux comprendre les relations qu'entretiennent les Martiniquais avec l'eau et les milieux aquatiques, à travers une étude de leurs pratiques et de leurs représentations. Il s'agit, entre autres, de permettre :

- une meilleure connaissance des usages et des activités humaines en lien avec l'eau et les milieux aquatiques, laquelle passe notamment par la compréhension du contexte social et environnemental de la Martinique, à travers ses dimensions identitaires et culturelles.
- une appropriation des actions environnementales par les acteurs et l'évaluation de leur niveau ou volonté d'engagement et d'implication (porteur d'action du Programme de mesures (PDM) par exemple).

A. Les objectifs généraux

Cadrage de la recherche – Tenant compte de la durée et des moyens de la recherche il a été convenu en comité de pilotage, en accord entre l'ODE Martinique et le CNRS, de ne pas travailler sur l'ensemble des milieux aquatiques martiniquais mais de conduire une réflexion approfondie sur la relation des Martiniquais avec les cours d'eau, de leur source à leur embouchure. Les milieux côtiers, les mangroves, les plans d'eau et autres zones humides ne sont, par conséquent, pas considérés dans le cadre de ce travail.

Trois objectifs généraux orientent la recherche dans la réponse à ces attendus :

- **Objectif 1** – Mieux comprendre les relations qu'entretiennent les Martiniquais avec les cours d'eau, avec les acteurs de la gestion des cours d'eau, avec les politiques de gestion des cours d'eau
- **Objectif 2** – Mieux définir les attentes des Martiniquais dans le domaine de la

gestion des cours d'eau, selon des représentations et des pratiques à court et moyen termes.

- **Objectif 3** – Mieux identifier les jeux d'acteurs au sein du bassin martiniquais, les freins et les leviers d'action potentiels pour accompagner la mise en œuvre d'une politique efficace de gestion des cours d'eau.

B. Les problématiques de recherche

A travers ces objectifs généraux, la recherche pose la question de la relation des Martiniquais aux cours d'eau. Les problématiques sont posées en fonction des groupes d'acteurs cibles tels que définis *a priori*, à savoir : les Martiniquais et les acteurs de la gestion des cours d'eau en Martinique (**Figure 1**).

1. Quelle est la relation des Martiniquais aux cours d'eau et à la gestion des cours d'eau ?

- Quelles sont les connaissances, les représentations et les pratiques associées par les Martiniquais aux cours d'eau ?
- Comment les Martiniquais se représentent-ils, d'une part les acteurs de la gestion des cours d'eau ; d'autre part les politiques de gestion des cours d'eau conduites ?
- Quelles sont les attentes des Martiniquais vis-à-vis des politiques de gestion des cours d'eau ? Quelles sont les volontés de participation des Martiniquais à la gestion des cours d'eau ?

Problématiques transversales

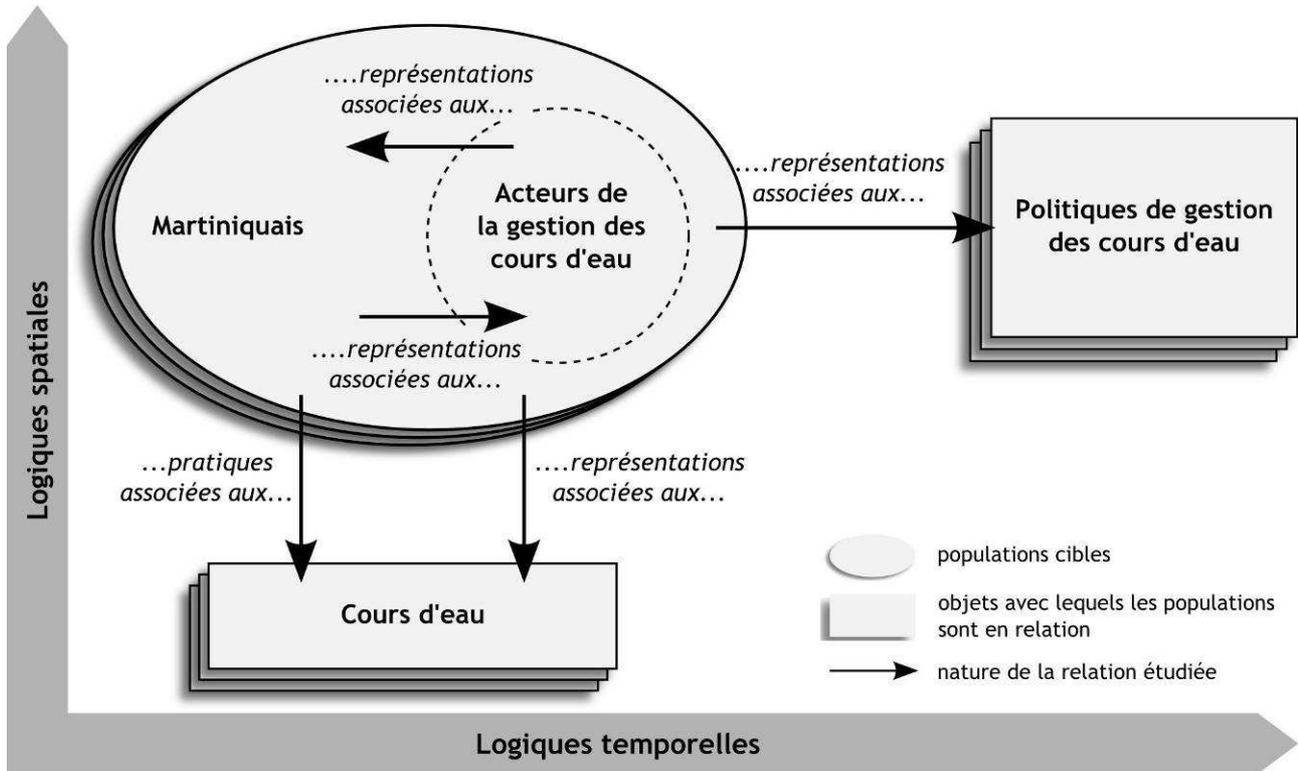
- Quelles sont les logiques spatiales de la relation des Martiniquais aux cours d'eau et à la gestion des cours d'eau ?
- Quelles sont les logiques temporelles de la relation des Martiniquais aux cours d'eau et à la gestion des cours d'eau ?

2. Quelle est la relation des acteurs de la gestion des cours d'eau aux cours d'eau et à leur gestion ?

- Quelles sont les connaissances, les représentations et les pratiques associées par les acteurs de la gestion des cours d'eau aux cours d'eau ?
- Quelles sont les représentations que les acteurs de la gestion des cours d'eau ont de la relation des Martiniquais aux cours d'eau, de leurs connaissances, de leurs représentations, de leurs pratiques ?

- Quelles sont les représentations que les acteurs de la gestion des cours d'eau ont de la prise en compte, dans leurs politiques de gestion, des représentations et des pratiques des Martiniquais vis-à-vis des cours d'eau ?

Figure 1 – Schéma problématique de l'étude



II. Matériaux et méthodes

A. Les méthodes d'acquisition des matériaux de recherche

1. Synthèse documentaire

La synthèse documentaire est l'étude systématique des documents permettant de répondre aux problématiques de l'étude. Il s'agit de documents scientifiques, techniques, historiques, littéraires, etc., contenant des informations sur le territoire d'étude (e.g. caractérisation des milieux aquatiques, description environnementale) ou plus directement sur les problématiques de l'étude. La synthèse documentaire est qualitative. Elle s'est appuyée sur l'identification de documents à partir des grands moteurs bibliographiques français et des sites de référence dans le domaine de l'eau en France et en Martinique (Portail EauFrance, Observatoire de l'eau Martinique). Une recherche de documents anciens a également été effectuée via des moteurs de recherche en ligne (Gallica, Manioc). Enfin un travail a été effectué dans la bibliothèque de l'Université des Antilles-Guyane (Espace Caraïbe) et dans la bibliothèque Schoelcher de Fort-de-France (Espace régional).

2. Observation de terrain

L'observation est nécessaire à la mise en perspective du travail de synthèse documentaire. Elle doit permettre d'avoir une connaissance empirique, à la fois globale et précise des cours d'eau étudiés et des territoires dans lesquels ils s'inscrivent. L'objectif est d'identifier et de caractériser les facteurs qui peuvent avoir une influence directe ou indirecte sur la relation entre les martiniquais et les cours d'eau. Il s'agit à la fois des composantes biophysiques des milieux (e.g. hydrologie, morphologie, écologie), des composantes territoriales (e.g. zones urbaines, rurales, agricoles, naturelles) et des marques visuelles des relations des sociétés aux milieux (e.g. aménagement, présence anthropique). Cette démarche d'observation est directe, ouverte, simultanée et individuelle pour reprendre les éléments de classification d'A. Zagre (2013). Elle peut être accompagnée d'entretiens libres avec les personnes (e.g. usagers, riverains) rencontrés lors de cette phase d'observation.

3. Entretiens libres

En parallèle des travaux bibliographiques et de l'observation du terrain d'étude, des entretiens libres exploratoires sont conduits. Ces entretiens doivent permettre de prendre en compte différents regards (initiés ou profanes) sur les milieux aquatiques et plus largement sur l'environnement et sur la société martiniquaise. L'objectif est de bénéficier de l'expérience et des connaissances de différents acteurs de l'île (riverains, usagers, agriculteurs, universitaires, écrivains, photographes...). Pour un « interviewer, être « non

directif » c'est avoir la volonté de ne rien imposer à l'interviewé pour obtenir de lui des expressions spontanées qui ne soient absolument pas dues à des inductions » (Muchielli, 1991, p. 28). Les entretiens libres facilitent l'accès à un certain nombre de connaissances non écrites ou difficilement accessibles. Dans la mesure où la culture martiniquaise est aussi une culture orale, il s'agit d'un moyen de connaissance qui apparaît comme majeur.

3.1. Entretien libre dans un cadre non formalisé

Les entretiens dits « dans un cadre non formalisé » sont réalisés de manière impromptue en parallèle des démarches d'observation du territoire d'étude. Ils ont été conduits auprès de 21 « gens ordinaires » (Berthier, 2011, p. 50), personnes rencontrées à l'improviste, à proximité des cours d'eau. Ils conduisent à un premier contact avec la population et permettent ainsi de mieux préparer méthodologiquement et humainement la campagne d'enquête qui doit suivre. Ces entretiens ne sont pas systématiques mais engagés lorsque le contexte semble opportun ; et ne sont pas enregistrés mais font l'objet d'un compte-rendu écrit.

3.2. Entretien libre dans un cadre formalisé

Les entretiens dits « dans un cadre formalisé » sont sollicités auprès d'« *informateurs privilégiés* » (Berthier, 2011, p. 50), de personnes identifiées comme ressource du fait de leur connaissance des milieux aquatiques, de l'environnement et de la société martiniquaise. Les entretiens sont enregistrés (sous réserve d'autorisation) et retranscrits. Ces entretiens libres ont été conduits auprès de 19 « interlocuteurs privilégiés » (Berthier, 2011, p. 50) contactés par mail et par téléphone sur la base du travail de synthèse documentaire.

4. Entretiens individuels semi-directifs

Les entretiens individuels semi-directifs permettent de produire des connaissances plus précises. Selon N. Berthier (2011, p. 78) « *[l]’entretien semi-directif combine attitude non-directive pour favoriser l’exploration de la pensée dans un climat de confiance et projet directif pour obtenir des informations sur des points définis à l’avance* ». Cette forme d'entretien semble garantir une double dimension à l'enquête : l'expression de discours libres dans un cadre défini. Les entretiens semi-directifs ont été conduits selon une grille d'entretien prédéfinie et structurée en cinq grandes thématiques :

- La fréquentation et les pratiques personnelles
- La connaissance des cours d'eau
- La connaissance et la représentation des enjeux associés aux cours d'eau
- La connaissance des politiques de gestion des cours d'eau
- Les représentations symboliques, magiques et religieuses des cours d'eau

B. Les méthodes d'analyse des matériaux de recherche

Les méthodes utilisées pour l'analyse des matériaux sont toutes des méthodes d'analyse textuelle appliquées à des documents ou à des matériaux d'enquêtes. Elles sont à la fois qualitatives et quantitatives.

1. L'analyse qualitative

L'analyse qualitative est première, ordonnée et rigoureuse. Elle s'appuie, dans le cadre de cette recherche, sur deux méthodes : la lecture et l'extraction de citations. La lecture est l'acte de déchiffrage permettant la connaissance des textes. Elle est la méthode la plus évidente de l'analyse textuelle. L'extraction de citations ne nécessite quant à elle pas d'explicitation particulière.

2. L'analyse thématique de contenu

L'analyse thématique de contenu est une analyse mixte, fondée sur des classifications et des codages qualitatifs, qui permettent ensuite des dénombrements et des analyses quantitatives (Berelson, 1992 ; Mucchielli, 2006). Les classifications sur lesquelles est basée l'analyse de contenu sont, dans le cadre de cette recherche, définies *a posteriori*, à partir d'une première lecture des retranscriptions d'entretiens, soutenant ainsi la dimension exploratoire de la recherche.

3. L'analyse statistique textuelle

Contrairement à l'analyse thématique de contenu, la statistique textuelle s'applique directement au texte, et n'utilise pas l'intermédiaire de la classification et du code. L'analyse statistique textuelle repose sur le compte des mots (Lebart et Salem, 1994) ; compte à partir duquel il est ensuite possible de réaliser des analyses statistiques et probabilistes. L'outil utilisé pour conduire les analyses statistiques textuelles est le logiciel libre TXM (Heiden *et al.*, 2014).

III. Résultats

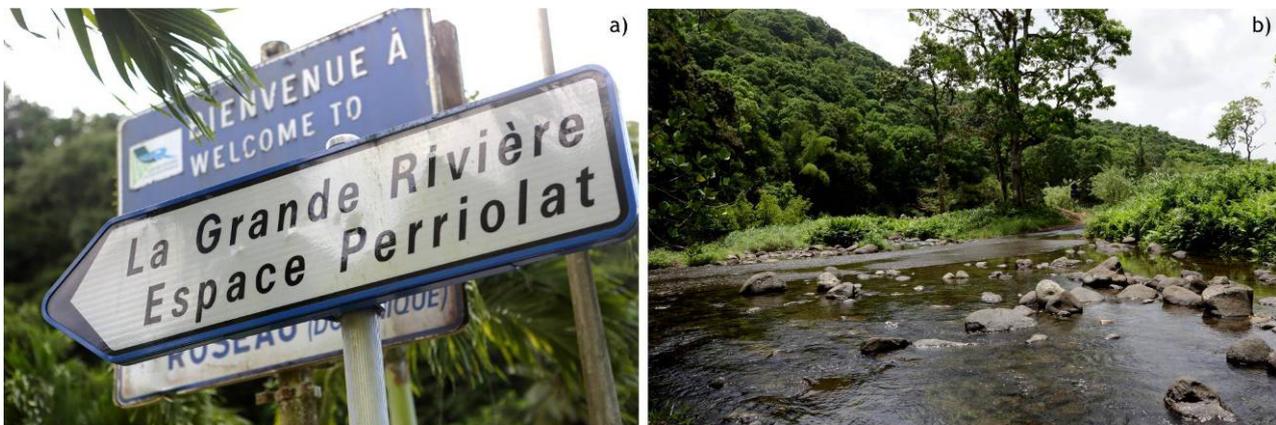
Le travail d'enquête a été conduit auprès d'une population de 62 personnes, dont 23 acteurs de la gestion et 39 habitants de la Martinique. **Cette population enquêtée n'est pas statistiquement représentative de la population martiniquaise. Aucune généralisation ne doit par conséquent être proposée sur la base des résultats d'enquête.**

- La population totale est composée de 35 % de femmes et de 65 % d'hommes. Cette sur-représentation masculine est accentuée à l'échelle des seuls acteurs de la gestion (30 % de femmes et 70 % d'hommes) et légèrement réduite au niveau des seuls habitants (38 % de femmes et 62 % d'hommes).
- Les personnes enquêtées les plus jeunes sont âgées de 18 ans, la plus âgée de 83 ans. L'âge moyen de la population d'étude est de 51 ans. 70 % de la population d'étude foyalaïse a moins de 40 ans, contre seulement 20 % à Saint-Joseph et 22 % à Grand'Rivière. Au Lorrain, la classe d'âge 50-59 ans représente 71 % de la population étudiée.
- 39 % des acteurs de la gestion ont un statut de cadre ou exercent une profession intellectuelle supérieure. Parmi les habitants, la catégorie socio-professionnelle la plus représentée est celle des employés (26 % des habitants), principalement les employés municipaux interrogés sur la commune de Grand'Rivière. Viennent ensuite les retraités (21 %). Les agriculteurs exploitants et les professions intermédiaires (e.g. infirmière, coordinateur de vol, animateur) représentent respectivement 13 % de la population étudiée.
- 35 % des acteurs de la gestion entretenus sont des élus locaux (e.g. maire, conseiller régional, conseiller général). Les fonctionnaires territoriaux (Conseil général, CACEM, Espace Sud, ODE, PNRM) et les associatifs (ASSAUPAMAR, Entreprise & Environnement, Aventure & Canyon) représentent respectivement 26 % de la population enquêtée. Les 13 % restant sont des fonctionnaires d'Etat ou assimilés (ARS, DAAF, DEAL).
- Toutes les personnes enquêtées sont résidentes en Martinique. 81 % d'entre elles sont natives de l'île. Parmi les 19 % de non natifs, la majorité est originaire de France métropolitaine. La durée de résidence moyenne en Martinique des non natifs est de plus de 20 ans. 49 % des habitants habitent dans le centre de l'île et 41 % dans le nord. Seules 4 personnes, soit 10 % de la population étudiée, résident dans le sud. Les acteurs de la gestion résident davantage dans le sud de l'île (39 %) que dans le nord (13 %).
- 44 % des acteurs de la gestion habitent l'agglomération de Fort-de-France (Fort-de-France, Schœlcher, Le Lamentin) mais seulement 26 % des habitants enquêtés, lesquels résident majoritairement dans des communes rurales.

A. La connaissance des cours d'eau

Les résultats de l'enquête concernent la connaissance que les Martiniquais enquêtés ont des cours d'eau de l'île. La dénomination des cours d'eau est utilisée comme un premier indicateur de cette connaissance. Les sites de rivière les plus cités par les personnes interrogées sont souvent des espaces aménagés et accessibles, notamment Grand'Rivière, cité par 74% des habitants interrogés, et Cœur Bouliki, cité par 56 % (**Figure 2**). Cette connaissance des cours d'eau peut être directement liée aux habitudes de fréquentation. Plusieurs cours d'eau sont cités par moins de 10 % des habitants et semblent davantage relever d'une connaissance de proximité liée au lieu de naissance ou de résidence.

Figure 2 – Les sites de Grand'Rivière (a) et de Cœur Bouliki (b) sont parmi les premiers espaces de cours d'eau cités (Source B. Morandi, 2015)

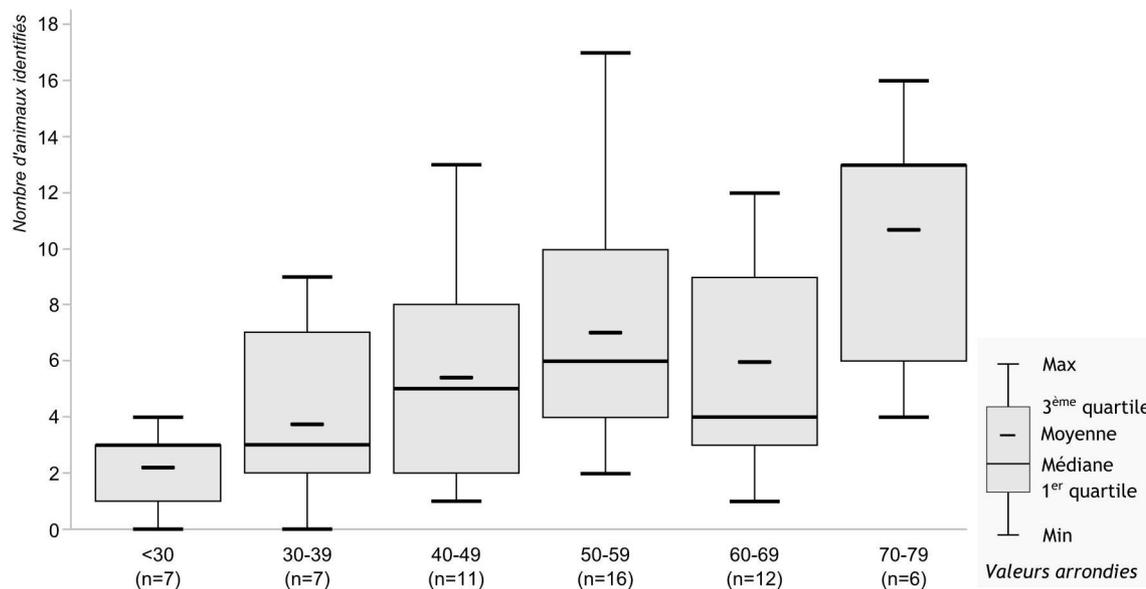


La relation que les Martiniquais enquêtés entretiennent avec les différentes espèces présentes dans ou à proximité des rivières permet ensuite de prolonger la réflexion sur la connaissance des milieux. Seulement 21 % des personnes entretenues ont spontanément évoqués les végétaux. La végétation constitue, pour les personnes interrogées, l'environnement du cours d'eau mais ne lui est pas directement liée. A l'inverse toutes les personnes interrogées ont cité au moins un animal. Ce sont 39 noms de poissons, 28 crustacés, mais aussi 14 noms d'oiseaux, 7 de mollusques, 7 de reptiles ou d'amphibiens et 4 de mammifères, qu'il s'agisse de noms communs créoles, français ou de noms scientifiques, qui ont été mentionnés par les personnes entretenues (**Figure 3**).

Une différence notable est observable entre les noms d'animaux évoqués par les acteurs de la gestion et ceux mentionnés par les habitants, les premiers utilisant notamment un lexique moins riche (55 noms) que les seconds (74 noms). Ainsi, certains noms créoles absents de la bibliographie scientifique, sont souvent exclusivement cités par les habitants. A l'inverse les acteurs de la gestion emploient certains noms scientifiques (e.g. *macrobachium rosenbergi*, *cherax*) ou des éléments de classifications spécifiques (e.g. *décapodes*, *mollusques*, *gastéropodes*, *crustacés*) que ne mobilisent pas les habitants.

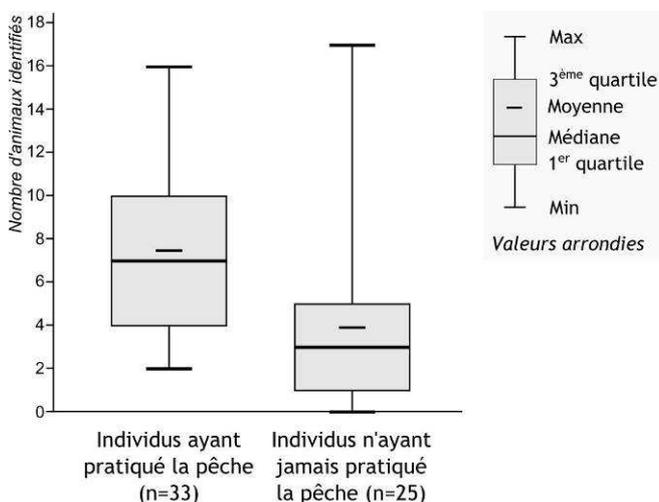
= 2) (**Figure 5**). Le maximum d'animaux reconnus pour cette catégorie d'âge est de 4. La tendance mise en exergue par l'analyse par classes d'âges montre ensuite que plus les personnes sont âgées, plus elles identifient un nombre important d'espèces animales.

Figure 5 – Nombre d'animaux identifiés à partir du photo-questionnaire en fonction du sexe (a), de la catégorie d'acteurs (b), du contexte territorial (c) et de la classe d'âge (c)



La différence d'identification peut également être corrélée à certaines pratiques de la rivière et notamment à la pratique de la pêche. Les personnes ayant déjà pratiqué la pêche identifient davantage d'animaux (moyenne = 7) que les autres (moyenne = 4) (**Figure 6**), que ce soit parmi les poissons, les crustacés ou les oiseaux. La connaissance des milieux serait ainsi liée en partie aux pratiques et aux modes de fréquentation des cours d'eau.

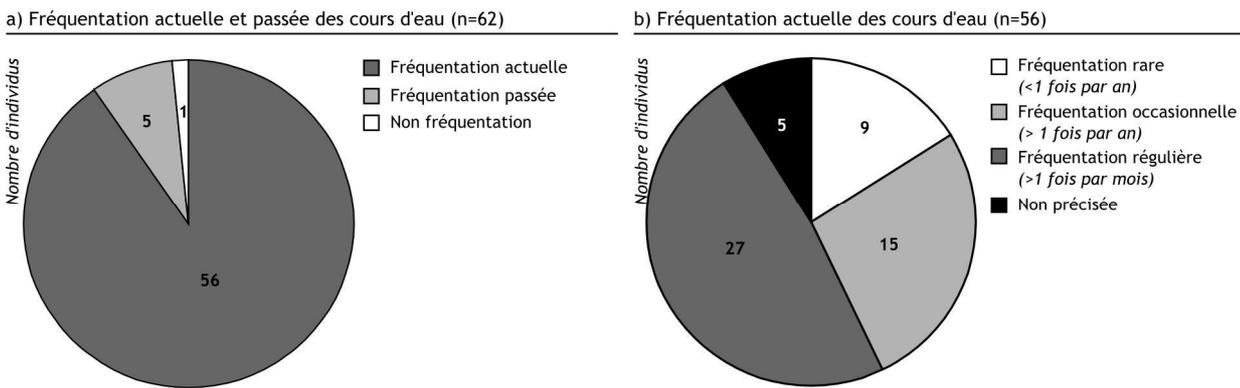
Figure 6 – Nombre d'animaux identifiés par les personnes ayant déjà pratiqué la pêche et par celles n'ayant jamais pratiqué.



B. La fréquentation

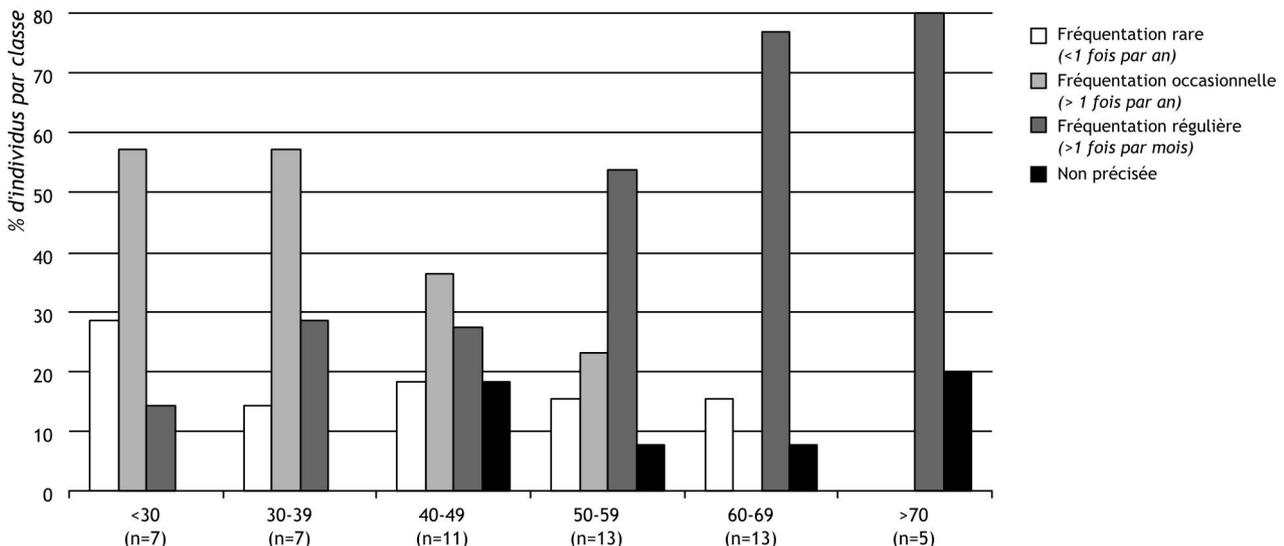
La fréquentation des cours d'eau est importante parmi la population interrogée. Les résultats de l'enquête montrent que 92 % des personnes interrogées fréquentent actuellement les rivières (**Figure 7a**). Parmi eux 47 % présentent cette fréquentation comme régulière (**Figure 7b**), c'est-à-dire égale ou supérieure à une fois par mois. Cette pratique régulière est le plus souvent quotidienne (37 %) ou hebdomadaire (33 %). La fréquentation n'est donc pas homogène au sein de la population étudiée.

Figure 7 – Caractéristiques de la fréquentation des cours d'eau de Martinique par la population étudiée



L'âge est un facteur qui semble influencer la fréquentation des cours d'eau (**Figure 8**). En effet 54% des 50-59 ans, 77% des 60-69 ans et 80% des plus de 70 ans ont une fréquentation régulière des cours d'eau. Inversement 57 % des 30-39 ans et des moins de 30 ans ont une pratique plus occasionnelle. Les personnes de 40-49 ans semblent constituer la classe d'âge marquant le basculement d'une pratique régulière vers une pratique occasionnelle de la rivière.

Figure 8 – Caractéristiques de la fréquentation des cours d'eau de Martinique en fonction du type d'acteurs (a), du contexte territorial (b) et de la classe d'âges (c)



La Grande Rivière, fréquentée par 55 % des personnes rencontrées et la Rivière Blanche, par 54 %, sont nettement privilégiées par les Martiniquais interrogés (**Figure 9**), et ce malgré la distance évoquée par certaines personnes habitant notamment Fort-de-France. A propos de Grand'Rivière, cet homme explique : « *je suppose que les habitants de la zone y vont mais pour moi qui habite Fort-de-France, c'est moins évident* » (*Entretien acteur de la gestion, homme, 64 ans, Fort-de-France*). Une autre habitante reconnaît qu'elle ne se rend pas souvent à Grand'Rivière pour la même raison d'éloignement (*Entretien habitant, femme, 20 ans, Fort-de-France*). La Rivière du Carbet (21 %) et la Rivière de l'Alma (20 %) sont également fréquentées. Ici encore, les sites de *Cœur Bouliki* pour la Rivière Blanche ou de *Saut Gendarme* pour la rivière du Carbet sont évoqués. Les autres cours d'eau font l'objet d'une fréquentation plus marginale comme la Rivière du Galion et le domaine privé de *Bo la riviè*, la *Fontaine Didier* ou la Rivière du Lorrain.

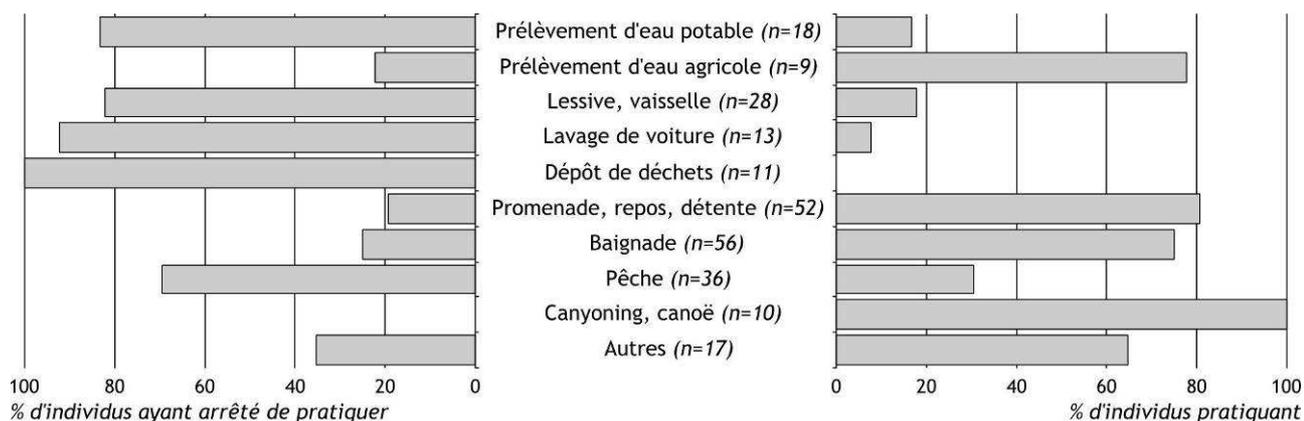
Figure 9 – Carte de la fréquentation actuelle des cours d'eau de la Martinique



C. Les pratiques

Les résultats permettent de distinguer les pratiques passées, délaissées par une partie ou l'ensemble de la population étudiée, des pratiques actuelles que les personnes interrogées pratiquent de fait ou n'excluent pas de repratiquer (**Figure 10**).

Figure 10 – Pratiques passées et actuelles des rivières par la population interrogée



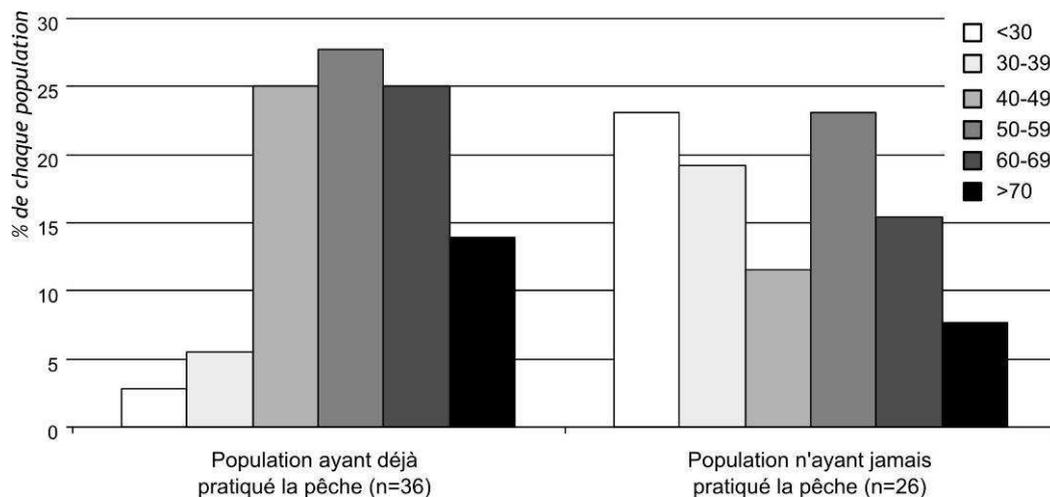
Les pratiques actuelles sont essentiellement récréatives. La baignade et la détente sont les plus déclarées, par respectivement 75 % des 56 personnes fréquentant actuellement les cours d'eau. Ces deux pratiques sont étroitement liées, et rares sont les Martiniquais qui vont se reposer au bord de la rivière sans s'y baigner (**Figure 11**).

Figure 11 – Famille se baignant dans la Grande Rivière, au niveau du bassin « caco ». (Source B. Morandi, 2015)



Les autres pratiques sont nettement moins déclarées par la population interrogée. Le canyoning est une activité actuelle et nouvelle que 18 % de la population a pratiquée. La pêche est quant à elle pratiquée par 20 % des personnes fréquentant la rivière. Malgré son interdiction, la pêche en rivière reste donc persistante au sein de la population étudiée. Elle peut simplement être une activité complémentaire à la baignade et au repos mais peut aussi être une pratique structurante de la relation au milieu. La pratique évolue cependant et certaines techniques, comme les nasses, ne sont plus utilisées par les personnes interrogées. La pêche apparaît comme une pratique qui se maintient, mais sans doute en régression dans la mesure où les personnes ayant arrêté de la pratiquer sont plus nombreuses que celles qui la pratiquent encore (69 % contre 31%). Le fait que les moins de 40 ans soient relativement peu nombreux à avoir pêché en rivière renforce l'idée d'une régression (**Figure 12**).

Figure 12 – Classes d'âge des personnes ayant ou n'ayant jamais pratiqué la pêche en rivière.



Certaines pratiques sont essentiellement des pratiques passées comme le dépôt des déchets, déclaré comme totalement arrêté aujourd'hui, le lavage des voitures, arrêté par 92 % des personnes l'ayant pratiqué, la lessive et la vaisselle, arrêtées par 82 % des pratiquants, ou le prélèvement d'eau pour la consommation que 83 % des personnes y ayant eu recours ne font plus. Ces activités commencent d'ailleurs, dans certains discours à être rattachées aux histoires de rivière (**Figure 13**).

Figure 13 – Aquarelles de Victor-Louis Fulconis représentant des lavandières martiniquaises en 1893. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/4 et 26Fi1/12)

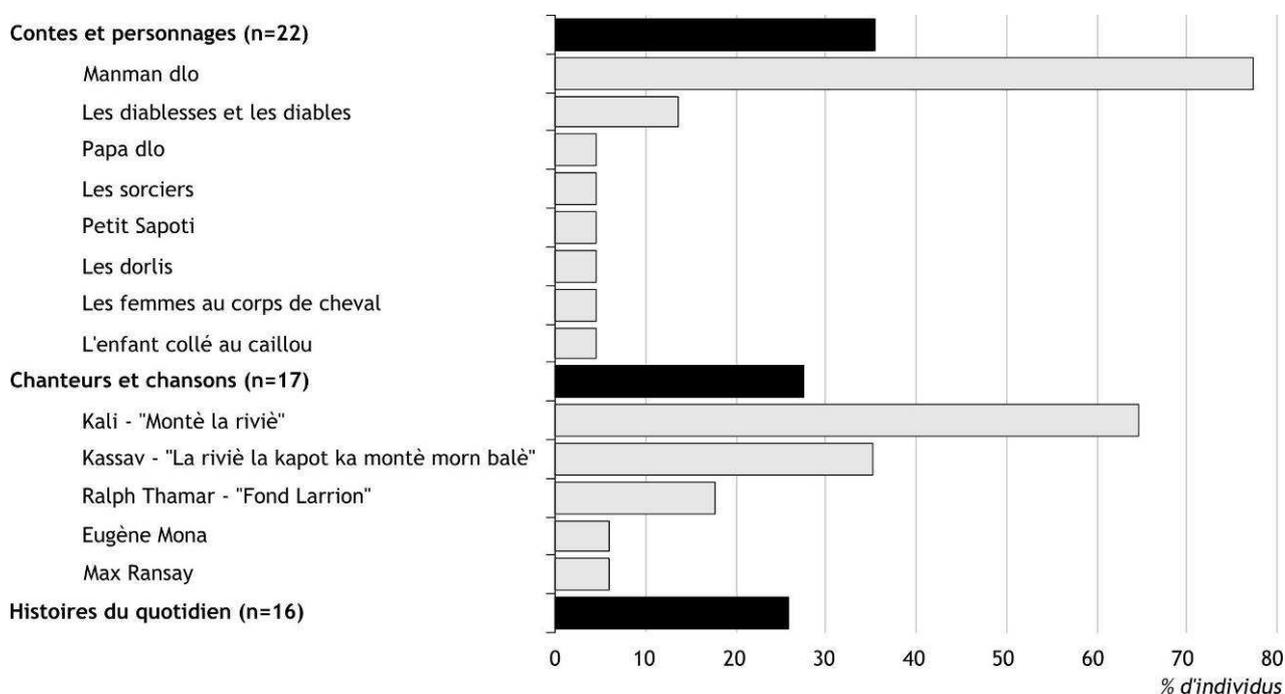


Les pratiques considérées comme répréhensibles, comme le lavage de voiture ou le dépôt de déchet sont des pratiques passées selon les personnes interrogées. Si elles n'ont pas disparu, elles ont cependant régressé et sont tues, montrant que les politiques dans le domaine ont été suivies d'effets, ne serait-ce qu'au niveau de la prise de conscience de l'impact environnemental.

D. Les imaginaires

Les contes, les personnages, les chansons et les histoires de rivières constituent autant d'espaces au sein desquels sont formalisés les imaginaires et les symboliques associés aux cours d'eau (**Figure 14**). Si ces histoires, contes ou chansons de rivières, sont moins présentes dans la société martiniquaise, elles restent néanmoins une réalité. Ainsi 66 % des personnes interrogées ont cité au moins un élément constitutif de l'imaginaire des contes et chansons associés aux rivières. Parmi les 62 personnes interrogées, 36 % ont cité un conte ou un personnage mythique, 27 % ont mentionné une chanson ou son interprète et 26 % ont présenté des histoires du quotidien comme appartenant aux imaginaires de la rivière

Figure 14 – Contes et personnages, chanteurs et chansons, histoires du quotidien rapportés par les personnes interrogées



Manman dlo est le personnage le plus important pour les Martiniquais interrogés (**Figure 15**). Il est évoqué par 17 d'entre eux. La Manman dlo est un personnage créole à la fois attirant et dangereux. L'ambivalence n'est cependant pas exactement équilibrée en fonction des personnes. Certaines retiennent l'aspect maternel ou la beauté féminine alors que d'autres insistent davantage sur les aspects négatifs, menaçants, en faisant un facteur d'explication des disparitions en rivière. Le personnage de Manman dlo a ainsi une valeur de prévention. Il s'agit de mettre le promeneur en garde contre les dangers que représente le cours d'eau et notamment la montée brusque des eaux qui entraîne des noyades. On peut ainsi voir dans le mythe de la Manman dlo une forme d'éducation à la rivière puisque c'est avant tout aux enfants que l'on conte l'histoire.

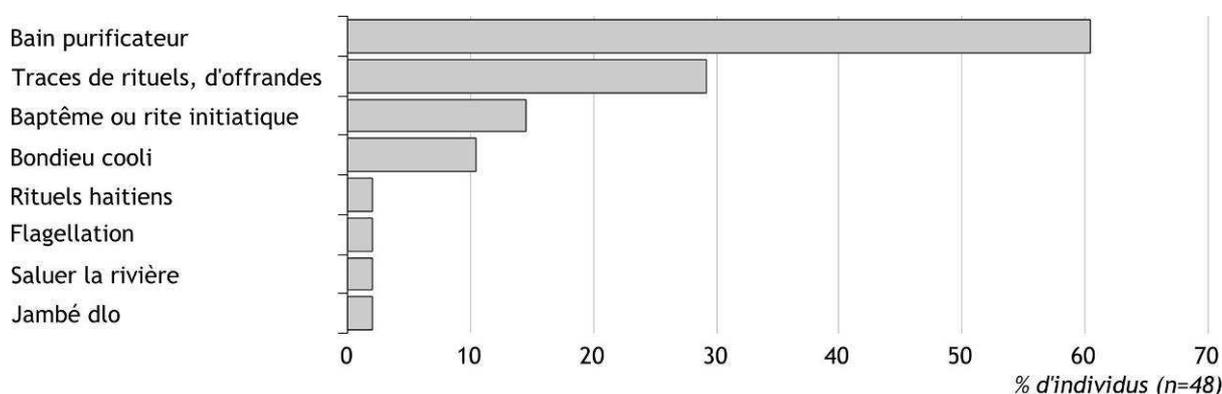
Figure 15 – Représentations de Manman Dlo par P. Bourgade dans son ouvrage Eau-Mémoire
 (Source P. Bourgade, 2006)



Concernant les dimensions magiques et religieuses associées à la rivière, elles ont une existence réelle dans les discours (**Figure 16**). Si aucune des personnes interrogées ne déclare croire à ces dimensions, 60 % pensent qu'elles sont importantes pour les Martiniquais.

La symbolique purificatrice de l'eau et des milieux aquatiques est sans doute première en Martinique, et d'abord associée aux pratiques religieuses. Le rite du baptême en est certainement la meilleure expression. Plusieurs personnes entretenues ont également entendu parler ou ont été témoin de cérémonies baptismales par immersion en rivière. Les religions chrétiennes, ne sont pas les seules à avoir des rites liés aux milieux aquatiques. Les populations d'engagés indiens, les « coolies », ont introduit en Martinique la religion hindoue. Plusieurs objets, servant à certains rituels, doivent être jetés dans le cours d'eau,

Figure 16 – Pratiques religieuses et magiques connues des Martiniquais interrogés



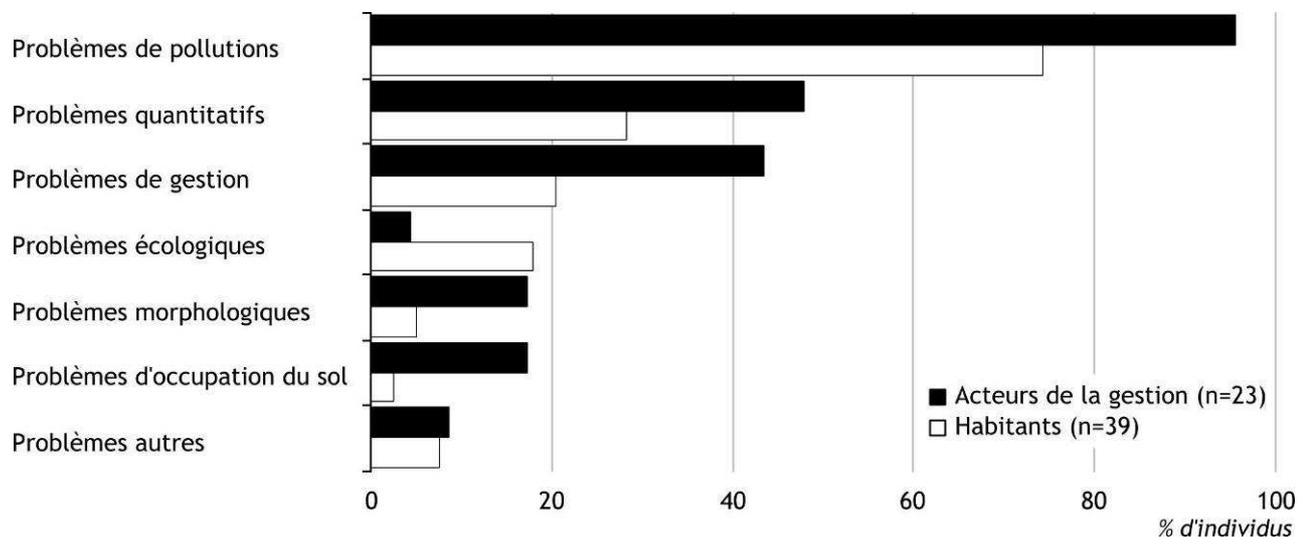
Si la rivière est liée à des pratiques religieuses collectives affirmées, les relations spirituelles seraient également plus individuelles, plus occultes, et relevant par conséquent

d'avantage du secret, basculant du religieux au magique, ou mélangeant l'un et l'autre, la distinction n'étant pas évidente à marquer. Les pratiques magico-religieuses ne sont jamais décrites en tant que telles mais toujours par les traces dont les personnes interrogées ont pu avoir connaissance. 29 % des personnes déclarent ainsi avoir vu ou entendu parler de traces d'offrandes ou de traces de rituels. Le sens qu'auraient ces rituels, lorsqu'il est proposé, varie selon les témoignages. Ils sont destinés à ensorceler ou à désensorceler selon certaines personnes entretenues. Le bain de purification, ou bain démaré, est certainement la pratique magico-religieuse la plus citée par les personnes interrogées. 60 % d'entre elles l'ont observé ou en ont entendu parler.

E. La gestion des cours d'eau

L'identification des enjeux de la gestion est la première question qui se pose. Les résultats montrent que seulement deux habitants interrogés déclarent une absence de problèmes. Les autres personnes rencontrées identifient spontanément au moins un problème lorsqu'elles sont interrogées sur le sujet. Les acteurs de la gestion identifient en moyenne davantage de problèmes que les habitants. 28 types de problèmes, regroupés en 7 catégories, ont pu être identifiés dans les discours des personnes rencontrées (**Figure 17**).

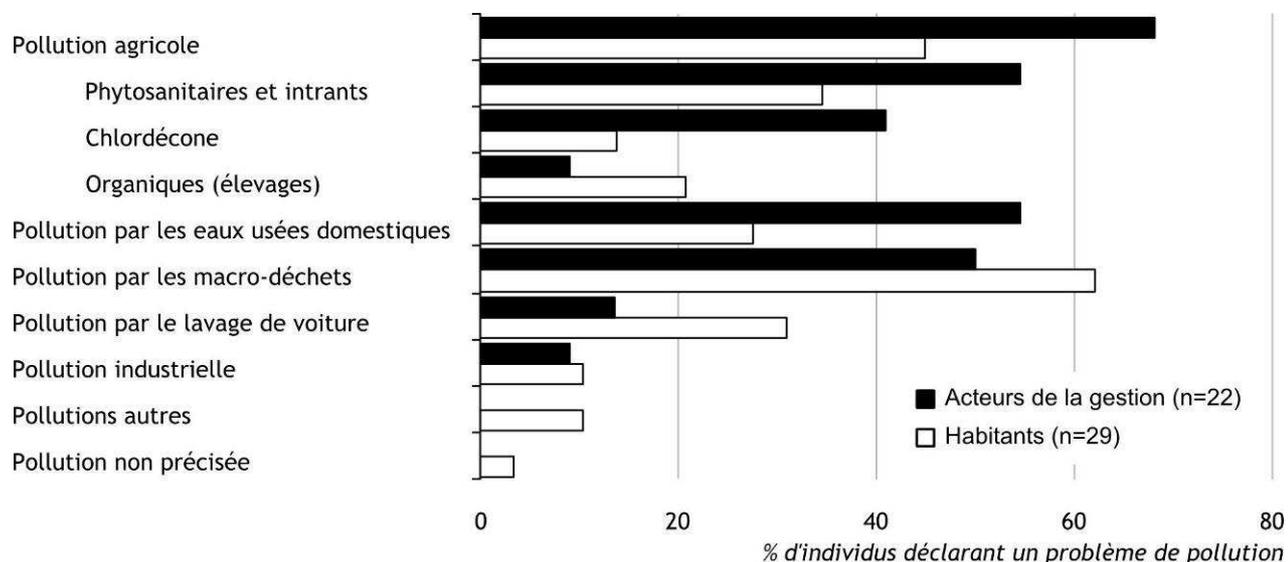
Figure 17 – Problèmes identifiés spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion.



Les pollutions apparaissent comme le problème majeur. Elles sont évoquées spontanément par 74 % des habitants et 96 % des acteurs de la gestion. Il faut noter que ce terme générique de pollution recouvre des réalités plurielles. 5 types de pollutions ont ainsi pu être catégorisés sur la base des discours recueillis (**Figure 18**). Il existe des différences importantes entre habitants et acteurs de la gestion concernant l'identification des formes de pollution. De manière générale, les habitants semblent accorder une importance plus significative aux pollutions qu'ils peuvent voir et qu'ils peuvent rapporter à des pratiques qu'ils observent et qu'ils condamnent. La pollution aux macro-déchets et la pollution liée aux lavages de voiture est ainsi mentionnée par

respectivement 62 % et 31 % des habitants interrogés. Les acteurs de la gestion, eux, considèrent ce type de pollutions mais comme plus secondaire.

Figure 18 - Problèmes de pollution identifiés spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion.



Lorsque les personnes sont interrogées sur la manière dont elles perçoivent, dans le futur, l'évolution des problèmes qu'elles associent aux cours d'eau, les résultats sont à peu près similaires entre les habitants et les acteurs de la gestion. 60% des personnes rencontrées expriment un avis plutôt positif sur cette évolution. Il s'agit évidemment d'une tendance générale subjective qui est exprimée par les personnes interrogées et qui doit être considérée en tant que telle.

41 % des habitants interrogés disent explicitement ne pas connaître les politiques de gestion des cours d'eau et ne se prononcent pas sur la manière dont ces politiques influeraient sur les problèmes qu'ils identifient. Certaines des personnes rencontrées s'interrogent même sur l'existence de politique de gestion des cours d'eau. L'absence de personnel sur le terrain est interprétée, par plusieurs habitants, comme le signe d'une absence de gestion. Les personnes qui mentionnent des démarches de gestion le font d'ailleurs par rapport à une situation particulière à laquelle elles ont été confrontées sur le terrain. Les connaissances que les habitants ont de la gestion sont souvent locales et tronquées. Elles concernent des problématiques spécifiques, comme le lavage de voiture par exemple.

Les principales attentes formulées en matière de gestion sont similaires entre les acteurs de la gestion et les habitants. Il s'agit premièrement de procéder à davantage d'information, de sensibilisation et d'éducation. Cette évolution semble importante pour 50 % des acteurs de la gestion interrogés et pour 31 % des habitants. L'objectif est de faire prendre conscience à la population des enjeux environnementaux et d'amener les individus à

modifier leurs comportements.

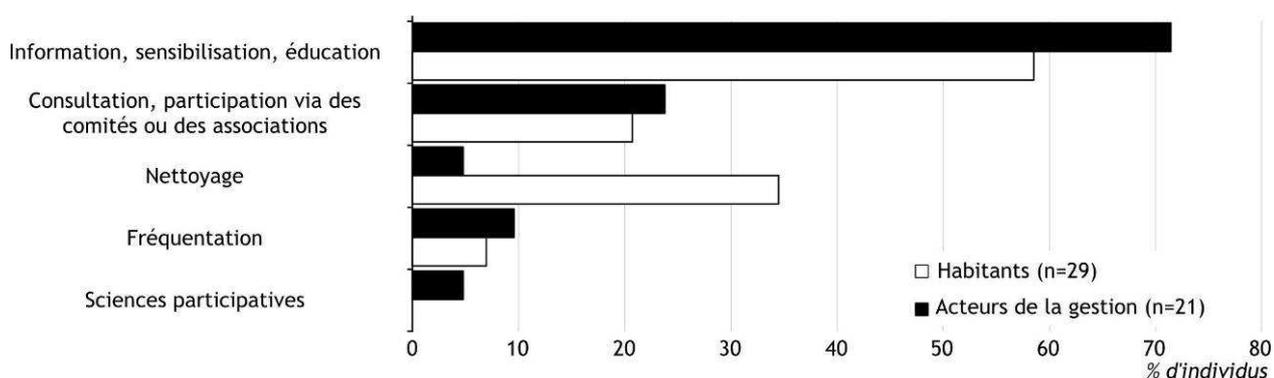
Selon 33 % des habitants et 50 % des acteurs de la gestion, le deuxième espace de gestion qu'il serait ensuite intéressant de renforcer est celui de la surveillance et de la sanction. Pour plusieurs personnes interrogées, les campagnes d'information sont importantes mais ne suffisent pas. Certains habitants suggèrent de faire peser la menace de la sanction en renforçant la présence sur le terrain.

La troisième attente majeure exprimée par les personnes interrogées, et notamment par les habitants, concerne l'aménagement d'accès et de sites de rivière. La question de l'attrait est mentionnée par plusieurs personnes interrogées. Pour certains habitants, ces aménagements et le développement des activités de rivières peuvent être garants de pratiques plus respectueuses d'un point de vue environnemental.

88 % des 57 personnes interrogées sont favorables à une implication de la population dans les démarches de gestion, et souvent à davantage d'implication par rapport à ce qu'ils perçoivent de la situation actuelle. Cette position est souvent fondée sur l'idée d'une responsabilité collective. Plusieurs personnes interrogées posent implicitement la question d'un équilibre entre responsabilité des pouvoirs publics et responsabilité des citoyens. La délégation de responsabilité n'est d'après ces personnes pas une décharge de responsabilité et l'implication des citoyens leur semble nécessaire. Cette idée n'est cependant pas défendue par toutes les personnes entretenues. Certaines ne sont pas favorables à davantage d'implication argumentant justement sur le principe de délégation de responsabilité.

Concernant les formes de l'implication, les résultats montrent que 71 % des acteurs de la gestion et 59 % des habitants interrogés l'envisagent en termes d'information et de sensibilisation (**Figure 19**). Le comportement que l'on pourrait qualifier d'éco-citoyen, et notamment l'arrêt des pratiques perçues comme néfastes, est considéré par ces personnes interrogées comme une forme d'implication, comme une forme de contribution à la gestion des cours d'eau. L'implication serait d'abord d'agir individuellement pour limiter les problèmes, rejoignant ainsi les idées exprimées précédemment concernant la responsabilité de tout un chacun.

Figure 19 – Les formes envisagées de l'implication de la population dans la gestion des cours d'eau



Une autre forme d'implication proposée par 35 % des habitants interrogés, est la participation à des actions de nettoyage des cours d'eau semblables à celles mises en œuvre sur les plages. Cette solution est évoquée par seulement 5 % des acteurs de la gestion. L'implication via des démarches de consultation ou de participation active à la gestion est plus rarement évoquée.

La question de l'implication individuelle appelle des réponses plus nuancées sur la question de la participation. Parmi les 32 répondants, seulement 16 % ont déjà été impliqués dans des démarches de gestion. Si 66 % se sont déclarés plutôt favorables à leur implication personnelle dans la gestion des cours d'eau, la formulation « *pourquoi pas* » est ainsi employée par plusieurs des personnes interrogées montrant que la réponse est de principe. Elle n'engage pas la personne interrogée. 19 % déclarent explicitement ne pas souhaiter être associé à la gestion des cours d'eau. Il est intéressant de noter que les personnes exprimant de la distance avec l'implication, ont majoritairement moins de 30 ans.

Il faut enfin s'arrêter sur le fait que, pour plusieurs personnes interrogées, essentiellement des propriétaires riverains, l'implication individuelle pourrait passer par le développement d'une activité éco-touristique. Ces projets sont envisagés dans différentes parties de l'île. Ces projets, s'ils présentent un intérêt économique pour les personnes qui les proposent, sont tous envisagés avec une dimension environnementale, de sensibilisation et d'éducation du public. Certains projets, notamment un projet sur la Rivière Blanche, sont aujourd'hui aboutis en termes d'aménagement, de gestion de la fréquentation et d'animation, de sensibilisation.

V. Apports opérationnels de la recherche

A. Mettre les connaissances produites en perspective des orientations actuelles de l'action publique

Les résultats obtenus peuvent être mis en perspective à l'aide de plusieurs documents législatifs et réglementaires, cadres de la gestion des cours d'eau de la Martinique : le Schéma directeur aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) (2016-2021) et Programme de mesures (PDM) (2016-2021), le projet de Schéma départemental de vocation piscicole (SDVP), les programmes d'actions du Contrat de Baie de Fort-de-France et du Contrat de Rivière du Galion.

Cette mise en perspective propose uniquement des constats quant à la prise en compte, dans lesdits documents, de la relation entre les Martiniquais et les cours d'eau et ne porte pas de jugement sur les dimensions scientifiques et techniques des mesures en cours, ni sur les choix de priorisation effectués dans le cadre des actions de gestion, fruits d'une collaboration de long terme.

Cette mise en perspective est établie uniquement sur la base des données produites dans le cadre de la présente étude.

1. Le SDAGE et le PDM

Réflexions proposées sur la base du SDAGE (2016-2021) et PDM (2016-2021) (Anonyme, 2016a et b)

1.1. Objets des documents

Selon l'article L.212-1 du Code de l'environnement, le SDAGE « fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et des objectifs de qualité et de quantité des eaux » (Anonyme, 2016a). « Le programme de mesures constitue l'ensemble des mesures dont la mise en œuvre est nécessaire pendant le cycle 2016-2021 pour l'atteinte des objectifs et échéances définis dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux » (Anonyme, 2016b)

1.2. Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche

S'il peut y avoir des décalages en termes de priorités, les enjeux identifiés sur la base des résultats de l'étude rejoignent pour partie ceux identifiés par le nouveau SDAGE (2016-2021) et traités dans le Programme de mesures (PDM).

Les problèmes qui préoccupent habitants et acteurs de la gestion sont les questions

qualitatives de la ressource, au cœur de l'Orientation fondamentale 2 – « Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques », et les questions quantitatives, prises en compte dans l'Orientation fondamentale 1 – « Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques ».

La disposition II-B-4 « Résorber les sites de dépôts sauvages », intègre le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) adopté par arrêté préfectoral du 26 juillet 2005, et répond ainsi aux problématiques de pollution visible par les macro-déchets dont il a été montré qu'ils constituaient un problème important pour la population interrogée, tout comme le lavage de voiture objet de la Disposition IV-B-5 « Interdire le lavage des véhicules au niveau des passages à gué et aux abords des rivières, des sources et de tout point d'eau ». Cette dernière disposition encourage l'exercice de police à échelle municipale, lequel exercice est attendu par les personnes interrogées. Le PDM, avec la mesure 80 « Accompagner les collectivités dans l'exercice de leur pouvoir de police en termes d'assainissement et de déchets » est destiné à faciliter ce travail de police. La Disposition III-D-3 : « Créer une cellule d'assistance à la gestion des rivières » (CATER), et la Mesure 58 du PDM qui la met en œuvre, pourraient permettre de répondre au besoin exprimé d'une gestion visible avec le déploiement d'équipes rivière. Les moyens et les missions de cette CATER ne sont cependant pas précisément définis dans le cadre du SDAGE et du PDM.

Le SDAGE, à travers le sous-objectif C « Pour mieux communiquer et agir efficacement sur les comportements » de son OF 4, et le PDM, par les Mesures 81 à 85, répondent également à la nécessité, exprimée par les personnes interrogées, de renforcer les démarches d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Le contenu des démarches d'information et de sensibilisation programmées dans le PDM n'est cependant pas détaillé.

Il faut également noter que le SDAGE et le PDM n'accordent que peu de place aux pratiques sociales de la rivière. La réflexion sur les usages sociaux, dans l'OF 1, est centrée sur les usages économiques et l'alimentation en eau potable selon une perspective quantitative. La fréquentation des milieux n'est pas intégrée si ce n'est une brève mention à la disposition IV-B-7 « Réouvrir et encadrer la pêche en eau douce » – alors que les exigences du tourisme, des loisirs et des sports nautiques font partie des exigences de la gestion intégrée (art. L 211-1 CE). La promotion d'activités ludiques autour des milieux aquatiques devrait être favorisée de manière plus globale. Les attentes exprimées dans le cadre de l'enquête en termes d'accès et d'aménagement des sites de cours d'eau ne sont pas évoquées dans le SDAGE (2016-2021), si ce n'est avec la Mesure 81 du PDM « Encourager la création de lieux/sites dédiés à la sensibilisation/recherche/promotion des milieux aquatiques » mais dont la vocation semble plus éducative que récréative. Au sein de l'OF, le sous-objectif « Gérer durablement les cours d'eau » ne prend pas en compte la fréquentation et les pratiques. L'entretien notamment n'est envisagé que dans ses dimensions environnementales et hydrauliques, non dans ses dimensions paysagères et d'accès au cours d'eau. Les résultats de l'étude permettent pourtant de supposer qu'une meilleure intégration des questions de fréquentation et de pratique sociale favoriserait la

mise en place d'une gestion quantitative et qualitative de la ressource.

La prise en compte du cours d'eau comme un espace de loisirs constitue un levier pour justifier certaines actions de gestion. Les pratiques sociales de rivière (baignade, détente, activités d'eau vive) nécessitent qualité et quantité d'eau, comme l'ont bien exprimé les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête, et peuvent ainsi entrer en synergie avec certains objectifs écologiques. Une prise en compte de ces pratiques permettrait également de ne pas appréhender la relation entre la société et le cours d'eau uniquement en termes négatifs de pression et de prélèvement.

Il nous semble par conséquent important de repenser l'utilisation des connaissances en sciences humaines et sociales dans le cadre de la politique de l'eau. La connaissance de la relation des Martiniquais aux cours d'eau, et plus généralement à l'environnement, n'est évoquée dans le SDAGE que pour « mieux communiquer et agir sur les comportements », dans le cadre de la dernière OF. Selon la Disposition IV-C1, « L'amélioration des connaissances sur le comportement des Martiniquais permet alors de mieux agir sur les changements de comportements ». Une telle affirmation semble présupposer un comportement a priori négatif. Il nous semble important d'affirmer plus largement l'importance de l'utilisation de cette connaissance pour appuyer les réflexions d'orientation de la politique publique de gestion – notamment pour soutenir l'« OF 1 – Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques ».

2. Le SDVP

Réflexions proposées sur la base du projet de SDVP (Lalubie et al., 2013)

1.1. Objet du document

Le SDVP est un « *document départemental d'orientation de l'action publique en matière de gestion et de préservation des milieux aquatiques et de la faune piscicole. Il dresse le bilan de l'état des cours d'eau et définit les objectifs et les actions prioritaires* » (Portail EauFrance, 2016). Selon la Disposition III-D10 du SDAGE 2016-2021 de la Martinique, « *le Schéma Départemental de Vocation Piscicole représente une base indispensable pour l'élaboration du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)* » (Anonyme, 2016a).

1.2. Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche

Le SDAGE préconise, à travers sa Disposition IV-B-7 de « Réouvrir et encadrer la pêche en eau douce », faisant du SDVP un outil clé de cette démarche. Les résultats de l'enquête ne donnent que peu d'informations sur d'éventuelles attentes en matière de réouverture de la pêche dans la mesure où la pratique est encore répandue parmi les personnes interrogées, et ce malgré le risque sanitaire lié au chlordécone. Le non-respect de l'interdiction, qu'il découle de sa méconnaissance ou d'une infraction volontaire, donne néanmoins une idée de l'effort important – le Président de la Fédération de pêche parle d'« *un véritable défi* » (Lalubie et al., 2013) – que nécessite la mise en place d'un

encadrement de la pratique de pêche au sein d'un territoire qui n'en a jamais connu. L'Orientation 5 - « Structurer la pêche et l'aquaculture », répond toutefois à la demande exprimée par certains habitants d'une pratique de pêche réglementée.

Le SDVP articule la pratique sociale du cours d'eau aux enjeux de gestion environnementale et de sensibilisation, dans un exercice de co-renforcement de ces différentes problématiques. Si la présente étude, n'a pas spécifiquement porté sur la pratique de la pêche, elle propose cependant des éléments de connaissance qui entrent notamment en résonance avec l'Orientation 3 - « Promouvoir les pratiques écocitoyennes », et qui par conséquent sont susceptibles d'aider à la mise en place de cette réglementation.

La sous-orientation O3.1. appréhende d'abord les questions de sensibilisation avec une formulation positive : « Informer de l'impact du respect de l'environnement ». Il ne s'agit pas d'agir sur les comportements mais de valoriser les comportements vertueux, faisant ainsi de la pratique de rivière l'un des facteurs d'une bonne gestion des milieux. En matière de communication, le SDVP propose des volets d'actions que les résultats de l'enquête viennent conforter, que ce soit en termes de contenu, puisque le document insiste sur l'importance de « Communiquer sur la gestion des milieux aquatiques » (O3.14.), ou en termes de forme, puisque l'information passe également par un appui aux activités ludiques (O3.13.), parmi lesquelles la pêche mais pas seulement.

Le SDVP, par la sous-orientation O3.2. « Structurer des sites de promotion et de gestion » ancre ainsi la sensibilisation sur le terrain en recommandant notamment d'« Aménager des sites *in situ* consacrés à l'écosystème » (O3.21). Il s'agit de favoriser la relation des Martiniquais avec les cours d'eau, y compris dans leur dimension culturelle. Les résultats de notre étude sur la diversité des techniques de pêche viennent d'ailleurs appuyer l'action O3.221. « Conservation du patrimoine matériel et immatériel des usages de l'eau à la Martinique ».

La « réalisation d'aquariums représentant les différents biotopes » (O3.222.) et la « réalisation d'expositions temporaires thématiques » O3.223. sont également des initiatives importantes pour améliorer la connaissance des milieux, dont l'étude a montré qu'elle diminuait chez les plus jeunes personnes interrogées.

3. Les Contrats de milieux : baie de Fort-de-France et rivière du Galion

Réflexions proposées sur la base du Rapport 2014-2015 du Contrat de baie de Fort-de-France (Villard-Maurel et Jérémie, 2015) et du projet de Synthèse du plan d'action du Contrat de rivière du Galion, version de septembre 2015, à valider par le Comité de rivière (Anonyme, 2015b)

1.1. Objet du document

« Un contrat de milieu (généralement contrat de rivière, mais également de lac, de baie

ou de nappe) est un accord technique et financier entre partenaires concernés pour une gestion globale, concertée et durable à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente». Pour chaque contrat de milieu, est défini «un programme d'actions volontaire et concerté sur 5 ans avec engagement financier contractuel» (Portail Gest'eau, 2016).

1.2. Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche

Le programme d'action du Contrat de baie de Fort-de-France traite certaines des problématiques qui ont aussi émergé comme importantes pour les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête, que ce soit les habitants ou les acteurs de la gestion. Il s'agit principalement des questions de qualité des eaux à travers les thèmes A. « Assainissement des eaux usées domestiques » et D. « Pollutions phytosanitaires ». La question des macro-déchets en rivière, apparue comme primordiale dans le cadre de l'enquête, est néanmoins peu visible dans le document, de même que les enjeux quantitatifs.

Il faut inversement noter que les problématiques liées au lien terre-mer, et traitées par le Contrat de baie, notamment sur le transport solide, sont inversement peu évoquées par les personnes enquêtées sur les cours d'eau. Les réponses données par les personnes interrogées aux questions sur les enjeux associés aux cours d'eau, restent centrées sur les cours d'eau.

Au sein du programme d'actions, les mesures portant spécifiquement sur les cours d'eau correspondent peu aux enjeux que l'étude a pu faire émerger. Les problèmes d'érosion de berges par exemple sont rarement mentionnés par les personnes interrogées. En outre le programme d'action du Contrat de baie de Fort-de-France n'intègre que très peu la question de la fréquentation et de la pratique sociale des cours d'eau et, plus largement, des milieux aquatiques. Comme pour le SDAGE, les actions d'entretien des cours d'eau sont appréhendées en termes hydrauliques et écologiques, sans intégrer la dimension paysagère et d'accès aux rivières.

Enfin, dans le cadre du programme d'actions, la population est destinataire de la communication et de la sensibilisation mais sa relation aux cours d'eau ne semble pas être un facteur pris en compte pour structurer le programme d'actions du Contrat de baie. Les actions de communication portent en outre plus spécifiquement sur la mangrove, avec la mise en œuvre de l'Action G.3.1. pour la création d'une « Maison de la mangrove au niveau de la baie de Génipa ».

Le plan d'action en projet pour le Contrat de rivière du Galion intègre, dans ses volets B et C notamment, les problématiques sociales de relation aux milieux. La dénomination des volets est la première marque de cette prise en compte, marquant une volonté de positionner les effets de l'action sur le plan social que ce soit au niveau de la gestion qualitative et quantitative de l'eau et des milieux aquatiques. Comme pour le SDAGE et le Contrat de baie de Fort-de-France, le Contrat de rivière Galion place les enjeux généraux identifiés comme importants par la population au cœur de sa démarche. Une attention particulière est portée au nettoyage des macro-déchets avec l'action 23 du

plan et à l'entretien des cours d'eau avec les actions 20-21-22. Les objectifs de l'entretien ne sont cependant pas précisés dans le cadre de la synthèse du plan d'action provisoire, et la place accordée à la dimension sociale de ces actions ne peut être évaluée.

Il est certain que le plan d'action provisoire accorde une importance particulière à la relation des habitants du bassin-versant avec la rivière, notamment au sein du Volet B1 « Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du bassin-versant du Galion », insistant sur une double dimension « naturelle » et « culturelle ». Les actions programmées dans le cadre de ce Volet B1 sont destinées à favoriser la fréquentation et la pratique des milieux, répondant ainsi à certaines attentes exprimées lors de l'enquête par des Martiniquais habitant sur d'autres territoires que celui du Galion. Une généralisation de certaines actions proposées pour le bassin-versant du Galion pourrait ainsi être pertinente. Parmi ces actions, il nous semble important de relever l'action 31 qui vise à « développer les sites éco-touristiques sur le bassin-versant et leur découverte ». Le concept de site éco-touristique n'est cependant pas défini dans la synthèse du plan d'action et ne précise pas si les sites éco-touristiques privés sont également concernés. L'action 30 visant à « développer une activité de pêche no kill » fait écho aux préconisations faites dans le cadre du SDVP en faveur d'une pratique de pêche encadrée. Il faut enfin noter que les actions inscrivent la fréquentation dans le cadre d'une pratique éco-touristique qui excède les milieux aquatiques, puisqu'elles concernent la « mise en œuvre d'une signalétique cohérente sur les espaces naturels du bassin-versant du Galion » (action 29) et le développement de « l'offre de sentiers de randonnées sur le bassin-versant du Galion » (action 36).

Le volet C « Sensibiliser la population, les acteurs socio-économiques et renforcer la gouvernance » propose enfin, à travers les Action 58 à 60, des mesures qui vont dans le sens des attentes exprimées par nombre de personnes interrogées en termes d'information et d'éducation. Cette sensibilisation passe également par l'implication des habitants dans des actions collectives, comme l'action 62 qui vise à décliner l'opération « Plages et rivières propres » sur le bassin-versant du Galion et dont l'enquête a montré qu'il s'agissait de la forme de participation dans laquelle les habitants auraient le plus de facilité à s'engager. Une généralisation de ce type d'initiatives à l'échelle de l'ensemble de l'île ne peut en cela qu'être encouragée.

B. Proposer des éléments d'intervention

Cette mise en perspective permet d'envisager certaines adaptations dans l'orientation des politiques de gestion des cours d'eau de la Martinique. Ces adaptations, proposées aux acteurs de la gestion, ne sont pas hiérarchisées dans le cadre de ce rapport. Elles doivent, selon nous, être pensées dans leurs complémentarités.

1. Garantir l'entretien et l'accès aux cours d'eau

La question de l'accès au cours d'eau constitue le premier axe d'intervention identifiable

à partir des résultats de l'enquête. Aujourd'hui conçu selon des problématiques essentiellement hydrauliques et écologiques, l'entretien devrait également intégrer une dimension sociale, de qualité paysagère et d'accès au cours d'eau. Par entretien, nous entendons par conséquent les travaux de traitement de la végétation et de la charge solide mais aussi le ramassage des déchets et la gestion ou la création de chemins d'accès.

Une telle intervention permettrait sans doute de modifier l'image d'abandon associée par certaines personnes interrogées aux cours d'eau et qui selon elles favorisent les pratiques répréhensibles (lavage de voiture et dépôts de déchets). Sans accès au cours d'eau, la relation au milieu est distante et fondée sur des représentations davantage que sur une expérience directe dont on a vu, à travers les pratiques, qu'elle pouvait favoriser une connaissance du milieu et une préoccupation pour les enjeux associés aux cours d'eau.

2. Développer les sites publics aménagés en rivières

Au-delà de l'entretien et de l'accès, les efforts déjà engagés dans l'aménagement de sites publics de rivière (Cœur Bouliki, Grand'Rivière, Saut-Gendarme) pourraient être renforcés. Le plébiscite des sites existants, qu'a mis en exergue l'enquête, peut servir d'argument en faveur de la réouverture de sites aujourd'hui fermés ou non entretenus (par exemple Saut Argis, Saut Babin, Pont de l'Alma) ainsi qu'en faveur de la création de nouveaux sites. Le facteur de proximité jouant un rôle important dans la fréquentation des rivières, l'aménagement de sites publics autour de l'agglomération de Fort-de-France et dans les différentes communes de l'île, permettrait à la fois de favoriser des fréquentations locales et de répartir les éventuelles pressions environnementales liées à ces fréquentations afin qu'elles ne portent pas massivement et exclusivement sur certains cours d'eau. Il semble également important de renforcer la gestion courante des sites créés (entretien des équipements, ramassage des déchets, police) qui devrait peut-être être intégrée dans le concept d'entretien de rivière tel que nous l'avons évoqué précédemment.

3. Accompagner les projets éco-touristiques privés

La création et la gestion de sites de rivières pourrait faire également l'objet d'initiatives privées accompagnées par les acteurs de la gestion. L'étude a montré l'existence de propriétaires riverains développant ou souhaitant développer des activités éco-touristiques ou agro-touristiques en lien avec les cours d'eau (notamment sur la Rivière Capote, la Rivière Blanche et la Rivière-Pilote). Certains projets sont aujourd'hui aboutis alors que d'autres sont en cours de réflexion ou d'élaboration. Il est probable que ces initiatives privées se multiplient à l'échelle de l'île tenant compte des évolutions de la demande touristique et récréative. Il paraît important que les pouvoirs publics puissent les accompagner, à la fois financièrement (e.g. aides aux aménagements structurels), réglementairement (e.g. contrôle des impacts sur le milieu, contrôle des normes de sécurité) et en termes de sensibilisation des visiteurs. Cet accompagnement pourrait être formalisé dans le cadre d'une charte ou d'un label des sites privés de rivière élaborés en

lien avec les particuliers porteurs de projets, les acteurs de la gestion de l'eau et des milieux naturels et les acteurs du tourisme.

4. Favoriser les activités récréatives en rivière

Les activités récréatives en rivière sont aujourd'hui au cœur de la fréquentation des milieux. Ces activités pourraient par conséquent faire l'objet d'une politique d'encadrement et de développement comme préconisé dans le cadre du SDVP. La connaissance des milieux et des enjeux associés est étroitement liée à la pratique que les personnes interrogées en ont. Les structures associatives dans le domaine de l'environnement mais aussi dans le domaine social (associations de personnes âgées, associations de réinsertion) devraient être impliquées, c'est-à-dire subventionnées et accompagnées, dans la réflexion et la structuration d'une offre d'activités en rivière. Les résultats d'enquête sur les pratiques actuelles en rivière montrent trois domaines d'activités qui pourraient prioritairement être développés. Le premier concerne toutes les activités de connaissance et d'observation de la nature en lien à une pratique de détente. Le deuxième domaine d'activités concerne les pratiques d'eau vive comme le canyoning et le canoë qui manquent de visibilité malgré l'existence de structures associatives actives. Ces activités pourraient être proposées dans un cadre scolaire. Enfin, le troisième domaine d'activité concerne la pêche, qu'un soutien à la Fédération et aux Associations de pêche permettrait de développer et d'encadrer comme cela est préconisé par le SDVP. Ces activités pourraient s'adresser aux différentes générations, aux enfants mais également aux adultes qui ont également des attentes récréatives vis-à-vis de milieux de rivière.

5. Valoriser le patrimoine culturel associé aux rivières

L'étude a permis de mettre en avant l'existence d'un patrimoine culturel lié aux rivières et d'en proposer une description. Ce patrimoine est d'abord identifiable dans le domaine de la connaissance du milieu, au niveau des dénominations locales de la biodiversité. Certaines personnes interrogées ont employé des noms créoles pour désigner certaines espèces, noms qui ne sont pas référencés dans la bibliographie scientifique. Certaines activités disparues ou en forte régression peuvent être identifiées comme patrimoine à transmettre. D'autant plus qu'il s'agit de pratiques qui ont occupé une place importante dans le quotidien des Martiniquais comme la lessive ou la pêche. Concernant la pêche, l'étude a permis d'effectuer un travail de recensement et de description des techniques sur la base de sources documentaires et de données d'entretien. La diversité des techniques et la régression supposée de certaines d'entre elles pourraient rendre pertinent un travail de patrimonialisation. Enfin, le dernier patrimoine culturel lié aux cours d'eau et qui pourrait faire l'objet d'un travail de conservation et de valorisation est celui des imaginaires, qu'il s'agisse des contes ou des croyances et pratiques magico-religieuses. Ces imaginaires sont nombreux et certains ne sont plus présents dans les discours qu'à l'état de trace, état qui peut laisser présupposer leur progressive disparition.

Ce patrimoine culturel a une valeur en soi et pourrait faire l'objet d'une conservation et

d'une valorisation, comme recommandé dans le SDVP (action O3.221.), afin de contribuer à son appropriation par les nouvelles générations. Il pourrait, par exemple, être intéressant de développer un Observatoire social de l'eau et des milieux aquatiques dans le cadre de l'Observatoire de l'eau qui centralise actuellement les données sur l'eau en Martinique. Une telle démarche permettrait de ne pas figer ce patrimoine culturel mais de lui donner une réalité actuelle, avec les évolutions que supposent les démarches d'appropriation. Il peut notamment être utilisé pour supporter certaines démarches de gestion et notamment les démarches de sensibilisation ou de communication. L'utilisation d'un personnage comme la Manman dlo, pour prendre un exemple, semblerait pertinente dans des démarches de sensibilisation des enfants.

6. Renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation *in situ*

Le renforcement des démarches d'information, de sensibilisation et d'éducation est préconisé dans la plupart des documents cadres de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Les résultats de l'enquête engagent à soutenir cette volonté et permettent de proposer des éléments quant à la forme et au contenu de ces démarches afin d'améliorer leurs résultats.

L'étude a permis de montrer que certaines thématiques liées aux cours d'eau étaient particulièrement méconnues de certaines catégories de la population interrogée. La connaissance du milieu est notamment moins bonne chez les personnes les plus jeunes. Les acteurs de la gestion identifient également davantage de problèmes associés aux cours d'eau que les habitants, laissant supposer un éventuel défaut d'information de ces derniers sur des thématiques clés comme la pollution – notamment les pollutions aux phytosanitaires, qu'elles soient actuelles ou historiques comme le chlordécone – ou les problèmes quantitatifs. La communication sur la pollution au chlordécone dans les cours d'eau semble à renforcer. L'information devrait également concerner les politiques de gestion qui sont méconnues et par conséquent considérées comme inexistantes par des habitants interrogés. L'interdiction de la pêche semble également méconnue de la majorité des personnes interrogées et nécessiterait une information large comme préconisée par le SDVP.

Les résultats ont également montré une prise de conscience de l'impact environnemental de certaines pratiques ou, du moins, une connaissance de leur interdiction (dépôt de déchet, lavage de voiture). Ce constat permet de penser que les campagnes d'information et de sensibilisation qui ont été conduites dans le domaine ont atteint leurs objectifs au sein de la population interrogée. Il ne s'agirait donc pas de les accentuer mais bien de les prolonger et de les compléter par des actions de sanction. Concernant la forme, il nous semble important de développer une sensibilisation *in situ* afin de la lier à la fréquentation ou à la pratique. La fréquentation induit la familiarité, la familiarité induit la valeur et la valeur soutient la préservation. C'est un cercle vertueux qu'il serait intéressant d'amorcer. Les sites récréatifs de rivières peuvent à ce titre constituer des espaces privilégiés pour l'information, la sensibilisation et l'éducation du grand public.

Cette information *in situ* peut prendre la forme qu'elle connaît déjà, de panneaux ou d'évènements associés à la rivière. La création d'un espace de connaissance, d'information et d'éducation à la rivière – ce que certains nomment « Maison de la rivière » – pourrait constituer un outil visible et intéressant pour porter ces démarches.

7. Impliquer davantage la population dans les démarches de gestion

La question de l'implication du public dans la gestion des cours d'eau, et plus largement dans la gestion de l'environnement, est aujourd'hui une question récurrente au-delà du contexte martiniquais. L'enquête permet de fournir une base de réflexion pour envisager une implication réaliste et efficace.

La majorité des personnes interrogées, et notamment des habitants, lorsqu'il est question d'implication, l'envisage sous forme d'actions concrètes comme la participation à la sensibilisation ou au nettoyage des cours d'eau. L'implication, souvent appréhendée par les sphères gestionnaires dans le cadre réglementaire de la consultation du public, devrait sans doute être envisagée de manière plus active et plus concrète, avec des conséquences directes pour les pratiques récréatives. Cette forme d'implication n'empêche évidemment pas de mener des consultations lors de la mise en œuvre de certains projets (notamment pour développer les sites aménagés de rivière). Elle peut au contraire constituer un marchepied vers d'autres formes d'implications par la participation à des réunions publiques ou à des consultations pour la mise en place des plans de gestion.

Certaines personnes interrogées, et notamment des acteurs de la gestion, ont mis en avant la difficulté d'amener les personnes vers l'implication. Si la plupart des personnes interrogées s'accordent sur l'importance de davantage d'implication du public, moins nombreux sont celles qui se déclarent prêtes à s'engager personnellement, et plus rares encore seraient sans doute celles qui s'engageraient effectivement. En cela, l'implication des populations dans l'action collective permettrait peut-être de ne pas centrer la démarche sur la gestion, mais de recréer des logiques de sociabilité dont l'étude a montré qu'elles étaient fortes autour des pratiques récréatives ou des pratiques domestiques. La pratique collective de nettoyage ou d'entretien du cours d'eau pourrait constituer une nouvelle forme de sociabilité autour de la rivière. Ces démarches sont à réfléchir sur la base des retours d'expérience existants en Martinique mais aussi en métropole et dans des pays méditerranéens. Ces retours d'expériences insistent sur la difficulté de maintien de telles dynamiques sur le long-terme et sur les éventuels conflits inhérents à la démarche collective. La mise en place de telles démarches supposerait peut-être de passer par des réseaux d'acteurs qui ne sont pas nécessairement ceux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques – les acteurs associatifs – à des échelles qui ne sont pas nécessairement celle de la gestion – l'échelle de la commune ou du quartier.

8. Surveiller et sanction

L'étude a montré que les pratiques néfastes pour le milieu (notamment le lavage de voiture et les abandons de déchets) sont identifiées comme telles par les personnes entretenues. Si l'information et la sensibilisation doivent être poursuivies, des sanctions devraient également être appliquées dans la mesure où ces résultats montrent qu'elles seront comprises. Il y a de manière générale une demande de la population enquêtée pour davantage de sanctions vis-à-vis des pratiques considérées comme néfastes.

9. Donner davantage de visibilité à la gestion

Les résultats de l'étude ont montré une méconnaissance des politiques de gestion de la part des habitants liée peut-être à un manque de communication mais liée surtout, dans beaucoup des discours exprimés, au sentiment d'un manque de présence de terrain des acteurs de la gestion. Sur la base des résultats de l'enquête, il nous semblerait pertinent d'accentuer la présence physique des gestionnaires sur le terrain. La création d'une « brigade bleue », comme suggérée dans les résultats de la Consultation du public constituerait une solution. La création de cette « brigade bleue » pourrait être intéressante en lien avec la création de la CATER, disposition du SDAGE. Il semble en effet important de ne pas augmenter la présence de terrain uniquement par des démarches de répression, mais de mettre en place un personnel qui soit chargé des actions d'entretien, de sensibilisation et de police qui sont les trois principales attentes exprimées par les personnes interrogées. L'ensemble de ces propositions d'intervention conduisent nécessairement à réfléchir aux moyens de la mise en œuvre. Il apparaît que les moyens développés, s'ils devront être financiers, devront également être humains. Il faut également penser la formation de ces personnels.

C. Ouvrir des perspectives de recherche

L'objectif d'une étude conduite à l'échelle de l'île était d'ouvrir des perspectives de travail en sciences humaines et sociales qui présenteraient un intérêt à la fois en termes de gestion opérationnelle et en termes de recherche fondamentale sur la relation des Martiniquais aux cours d'eau. Les résultats présentés précédemment constituent un socle de connaissances susceptibles de servir, sur certaines thématiques ciblées, de point de départ à un travail d'approfondissement des réflexions. Nous proposons dans les paragraphes qui suivent quelques axes de travail à discuter, non exclusifs et non hiérarchisés, qu'il nous semblerait intéressant de suivre.

1. Les évolutions sociales dans la relation des Martiniquais aux milieux aquatiques : approche intergénérationnelle

L'un des axes de travail pourrait porter sur les différences de représentations et de pratiques liées à l'âge des individus. L'évolution rapide des modèles sociaux, économiques et culturels au sein de l'île a pu entraîner une évolution rapide du rapport aux environnements aquatiques. Cette rapidité d'évolution fait de la Martinique un terrain propice à la compréhension des évolutions sociales dans le rapport aux cours d'eau, et plus largement aux milieux aquatiques, puisqu'il est possible de conduire un travail auprès de personnes appartenant à des générations qui, bien que proches (grands-parents / petits-enfants), ont connu des modes de vie différents. L'identification de deux populations cibles sur la base de critères générationnels permettrait la mise en place d'une enquête quantitative basée sur un questionnaire simplifié par rapport à la grille d'enquête développée dans le cadre de la présente étude.

2. Les pratiques et attentes récréatives et les politiques d'aménagement dans le domaine : étude de cas sur les sites de rivières publics et privés

Un deuxième axe de travail pourrait concerner les fréquentations et les pratiques récréatives en rivière. L'observation et la passation de questionnaires sur les sites publics de Cœur Bouliki, de Grand'Rivière, du Saut Gendarme et de l'Alma, ainsi que sur certains sites éco-touristiques privés, permettraient de caractériser précisément les formes de l'activité récréative liée aux cours d'eau. Un travail d'enquête pourrait également être conduit auprès des acteurs publics et privés gestionnaires de ces sites, afin de comprendre leurs démarches, leurs difficultés et leurs attentes. Ces connaissances pourraient permettre une co-réflexion autour de la mise en place d'une éventuelle charte des sites éco-touristiques de rivière. Ces connaissances permettraient également de nourrir les projets en développement. Un travail sur les attentes sociales et le potentiel de développement du projet du « Fleuve Pilote » pourrait, par exemple, constituer un horizon pertinent de la démarche de recherche.

3. Le canyoning : impact social d'une activité en développement

Un troisième axe de travail pourrait être structuré sur les activités d'eaux vives – canyoning et canoë – qui se développent actuellement à l'échelle de l'île. Une étude sur la pratique et les représentations sociales des activités d'eaux vives permettrait de mesurer le potentiel de développement de la pratique. La Fédération souhaite conduire une étude d'impacts de l'activité canyoning en Martinique. Il nous semble important d'inclure à cette étude un volet social appuyé sur un travail d'enquête auprès des pratiquants. L'objectif serait de caractériser le profil des pratiquants, de comprendre leurs intérêts pour

l'activité, d'identifier les bénéfices qu'ils estiment retirer de l'activité. Les données ainsi recueillies permettraient de travailler sur l'impact positif d'une pratique choisie, en termes de satisfaction et de qualité de vie mais aussi de connaissance du milieu et des enjeux environnementaux. Ce travail pourrait être accompagné d'une réflexion sur les jeux d'acteurs, sur les synergies ou sur les éventuels conflits de gestion liés à ces activités d'eaux vives.

4. La pêche en rivière : un patrimoine culturel à préserver, une pratique sociale à accompagner

Un quatrième prolongement de travail pourrait porter sur les pratiques de la pêche en rivière. Les travaux conduits dans le cadre du SDVP (Lalubie *et al.*, 2013) et dans le cadre de la présente enquête, ont souligné d'une part la dimension patrimoniale de la pratique et l'intérêt de sa valorisation, d'autre part les enjeux d'un accompagnement de cette pratique que ni la présence du chlordécone, ni l'arrêté d'interdiction n'ont fait disparaître. Un travail d'enquête approfondi focalisé sur les pêcheurs en rivière permettrait d'enrichir les connaissances sur les techniques de pêche et leurs évolutions, et ainsi de favoriser leur conservation et leur transmission. Il permettrait également de travailler sur les freins éventuels à la mise en place d'un encadrement de la pratique tel que préconisé dans le SDAGE (2016-2012) et dans le SDVP. Ce travail nécessiterait une interaction étroite avec la Fédération et les Associations de pêche qui n'ont pu être sollicitées dans le cadre de la présente étude. Un tel travail aurait un intérêt du point de vue de la gestion actuelle afin d'identifier les jeux acteurs dans le domaine ainsi que les thématiques consensuelles ou conflictuelles à l'échelle des différents bassins-versant.

5. Information, sensibilisation, éducation : description et impact des politiques mises en place dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques

L'information la sensibilisation, l'éducation à l'environnement constituent un champ d'attente important d'après les entretiens réalisés, ce afin d'améliorer la gestion et in fine l'état des cours d'eau. Le travail fait dans le domaine est pourtant existant en Martinique. Avant d'initier de nouveaux efforts, une étude des démarches de communication déjà engagées par les établissements en charge de la gestion de l'eau nous semble pertinente. Une étude quantitative et qualitative des démarches de communication passées et en cours (documents de communications produits, événements organisés, sites Internet, presse) pourrait ainsi constituer un point de départ. A l'autre bout de la chaîne, une enquête pourrait être effectuée afin de travailler auprès des publics visés par les campagnes de communication afin d'en mesurer la portée et les attentes (sur le fond et la forme).

6. La perception et la représentation des enjeux associés aux milieux aquatiques

Un dernier axe de travail pourrait consister en l'étude spécifique de la connaissance et de la représentation de certaines problématiques. Il semblerait intéressant de conduire un travail spécifique sur les deux enjeux majeurs identifiés par les personnes interrogées, à savoir les pollutions (domestiques, agricoles, industrielles) et les enjeux quantitatifs (diminution des débits, assèchement des cours d'eau, crues). Une connaissance des représentations associées à ces problèmes peut permettre une meilleure compréhension des pratiques qui les favorisent, et une meilleure appréhension de leurs impacts sur d'autres pratiques (fréquentation, baignade, pêche, canyoning).

Bibliographie

- Anonyme, 2016a. *Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2016-2021. District hydrographique de la Martinique*. Asconit Consultants, Pareto, 224 p.
- Anonyme, 2016b. *Programme de mesures 2016-2021. District hydrographique de la Martinique*. Asconit Consultants, Pareto, 103 p.
- Anonyme, 2015b. *Contrat de rivière du bassin versant du Galion. Synthèse du plan d'action*. Version à valider par le Comité de rivière, Septembre 2015, 9 p.
- Berelson B., 1952. *Content analysis in communications research*, Free Press, Glencoe, Illinois, 220 p.
- Berthier, N., 2011. *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Armand Colin, Cours Sociologie, 4^{ème} édition, 350 p.
- Lalubie, G., Montézume, M., Dauba, F., Gros-Desormeaux, J.R., Jean Elie, E., Condé, B., Kato, Y., Gandrille, B. et Lesales, T., 2013 (version provisoire). *Le Schéma Départemental de Vocation Piscicole. Rapport de synthèse. La reconquête des potentialités piscicoles des milieux d'eau douce martiniquais : le maintien de la pêche face à la contamination à grande échelle par la Chlordécone*. Septembre 2013, Tome 7, FDPPMA Martinique, 35 p.
- Lebart L. & Salem A., 1994. *Statistique textuelle*, Dunod, Paris, 342 p.
- Mucchielli R., 2006. *L'analyse de contenu des documents et des communications*, ESF édition, Issy-les-Moulineaux, 223 p.
- Portail EauFrance, 2016. <http://www.glossaire.eaufrance.fr/> (dernière consultation le 20/02/2016)
- Portail Gest'eau, 2016. <http://www.gesteau.eaufrance.fr/> (dernière consultation le 20/02/2016)
- Villard-Maurel, A. et Jérémie, S., 2015. *Contrat de baie. Baie de Fort-de-France. Rapport 2014-2015. Avancement du programme d'actions*. 83 p.
- Zagre, A., 2013. *Méthodologie de la recherche en sciences sociales*. L'Harmattan, 127 p.

Table des matières

Sommaire	3
I. Introduction.....	4
A. Les objectifs généraux.....	4
B. Les problématiques de recherche.....	5
1. Quelle est la relation des Martiniquais aux cours d'eau et à la gestion des cours d'eau ?	5
2. Quelle est la relation des acteurs de la gestion des cours d'eau aux cours d'eau et à leur gestion ?	5
II. Matériaux et méthodes	7
A. Les méthodes d'acquisition des matériaux de recherche.....	7
1. Synthèse documentaire	7
2. Observation de terrain.....	7
3. Entretiens libres.....	7
3.1. Entretien libre dans un cadre non formalisé	8
3.2. Entretien libre dans un cadre formalisé	8
4. Entretiens individuels semi-directifs.....	8
B. Les méthodes d'analyse des matériaux de recherche	9
1. L'analyse qualitative.....	9
2. L'analyse thématique de contenu	9
3. L'analyse statistique textuelle	9
III. Résultats	10
A. La connaissance des cours d'eau	11
B. La fréquentation	14
C. Les pratiques	15
D. Les imaginaires	18
E. La gestion des cours d'eau	20
V. Apports opérationnels de la recherche	24
A. Mettre les connaissances produites en perspective des orientations	

actuelles de l'action publique.....	24
1. Le SDAGE et le PDM	24
1.1. Objets des documents.....	24
1.2. Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche	24
2. Le SDVP	26
1.1. Objet du document	26
1.2. Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche	26
3. Les Contrats de milieux : baie de Fort-de-France et rivière du Galion.....	27
1.1. Objet du document	27
1.2. Mise en perspective opérationnelle des résultats de recherche	28
B. Proposer des éléments d'intervention	29
1. Garantir l'entretien et l'accès aux cours d'eau	29
2. Développer les sites publics aménagés en rivières	30
3. Accompagner les projets éco-touristiques privés.....	30
4. Favoriser les activités récréatives en rivière.....	31
5. Valoriser le patrimoine culturel associé aux rivières	31
6. Renforcer les campagnes d'information et de sensibilisation <i>in situ</i>	32
7. Impliquer davantage la population dans les démarches de gestion	33
8. Surveiller et sanction.....	34
9. Donner davantage de visibilité à la gestion	34
C. Ouvrir des perspectives de recherche	34
1. Les évolutions sociales dans la relation des Martiniquais aux milieux aquatiques : approche intergénérationnelle	35
2. Les pratiques et attentes récréatives et les politiques d'aménagement dans le domaine : étude de cas sur les sites de rivières publics et privés	35
3. Le canyoning : impact social d'une activité en développement.....	35
4. La pêche en rivière : un patrimoine culturel à préserver, une pratique sociale à accompagner	36
5. Information, sensibilisation, éducation : description et impact des politiques mises en place dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques	36
6. La perception et la représentation des enjeux associés aux milieux aquatiques	37
Bibliographie.....	38
Table des matières	39
Table des figures	41

Table des figures

Figure 1 – Schéma problématique de l'étude.....	6
Figure 2 – Les sites de Grand'Rivière (a) et de Cœur Bouliki (b) sont parmi les premiers espaces de cours d'eau cités (Source B. Morandi, 2015).....	11
Figure 3 – Espèces animales associées spontanément aux rivières de la Martinique par les habitants (la taille des caractères est proportionnelle au % d'individus citant l'animal)	12
Figure 4 – Photo-questionnaire utilisé dans le cadre de l'enquête	12
Figure 5 – Nombre d'animaux identifiés à partir du photo-questionnaire en fonction du sexe (a), de la catégorie d'acteurs (b), du contexte territorial (c) et de la classe d'âge (c)	13
Figure 6 – Nombre d'animaux identifiés par les personnes ayant déjà pratiqué la pêche et par celles n'ayant jamais pratiqué.....	13
Figure 7 – Caractéristiques de la fréquentation des cours d'eau de Martinique par la population étudiée	14
Figure 8 – Caractéristiques de la fréquentation des cours d'eau de Martinique en fonction du type d'acteurs (a), du contexte territorial (b) et de la classe d'âges (c)	14
Figure 9 – Carte de la fréquentation actuelle des cours d'eau de la Martinique	15
Figure 10 – Pratiques passées et actuelles des rivières par la population interrogée	16
Figure 11 – Famille se baignant dans la Grande Rivière, au niveau du bassin « caco ». (Source B. Morandi, 2015)	16
Figure 12 – Classes d'âge des personnes ayant ou n'ayant jamais pratiqué la pêche en rivière.....	17
Figure 13 – Aquarelles de Victor-Louis Fulconis représentant des lavandières martiniquaises en 1893. (Source Banque numérique du patrimoine martiniquais, 26Fi1/4 et 26Fi1/12).....	17
Figure 14 – Contes et personnages, chanteurs et chansons, histoires du quotidien rapportés par les personnes interrogées	18
Figure 15 – Représentations de Manman Dlo par P. Bourgade dans son ouvrage Eau-Mémoire (Source P. Bourgade, 2006)	19
Figure 16 – Pratiques religieuses et magiques connues des Martiniquais interrogés.....	19
Figure 17 – Problèmes identifiés spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion.	20
Figure 18 - Problèmes de pollution identifiés spontanément par les habitants et par les acteurs de la gestion.....	21
Figure 19 – Les formes envisagées de l'implication de la population dans la gestion des cours d'eau.....	22